

SUR

BULLETIN MUNICIPAL | N°37



2025

INFORMONS NOUS



www.reilhac.fr

Adresses utiles

EHPAD des Prés Verts

2, rue Henri Mondor - Reilhac **04 71 46 24 40**

Centre Social Intercommunal

2, Place des écoles - Naucelles **04 71 47 24 10**

Aurillac Agglo

- Eau et assainissement **04 71 46 48 50**
- Assainissement non collectif **04 71 46 86 31**
- Eau/assainissement **04 71 46 48 60**
- Déchets et tri sélectif **04 71 46 48 50**

Déchetterie des 4 Chemins

ZA des 4 Chemins - Naucelles **04 71 43 05 76**

Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser - Aurillac **04 71 64 51 08**

Stabus

8, rue Denis Papin - Aurillac **04 71 64 54 55**

Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Rue du 139^e RI - Aurillac **04 71 46 86 36**

Centre Aquatique

Rue du Dr Béraud - Aurillac **04 71 48 26 80**

Office du tourisme

7, rue des Carmes - Aurillac **04 71 48 46 58**

Structure Info Jeunes (SIJ)

- Médiathèque - Aurillac **04 71 46 86 20**
- Accueil Etudiants PACT Cantal
Rue du 139^e RI - Aurillac **04 71 48 88 06**

Aéroport Aurillac-Tronquières

Ligne aérienne **04 71 63 56 98**
Tour de contrôle **04 71 64 50 00**

France Travail

9, av. du Cdt Monraisse - Aurillac **3949**

CAF

15, rue Pierre Marty - Aurillac **3230**

CPAM

15, rue Pierre Marty - Aurillac **3646**

UDAF

Information des familles
45, av. de la République - Aurillac **04 71 43 43 43**

ACART

Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail
et repas à domicile
14, av. des Prades - Aurillac **04 71 48 22 69**

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
1, rue Méallet de Cours - Aurillac **04 71 48 66 40**

ASED (ADAVEMIC)

30, av. Milhaud - Aurillac **04 71 48 42 46**

Mission Locale

pour l'insertion Sociale
et Professionnelle des jeunes
22, rue Charles Gide - Aurillac **04 71 45 60 35**

SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile
ZAC Héлитas
7, rue Marie Landes - Aurillac **04 71 48 18 81**

ONAC

Office National des Anciens Combattants

Aide aux anciens combattants
et victimes de guerre
Rue de l'Olmet BP10726 **04 71 46 83 90**
15007 Aurillac Cedex **06 64 45 77 64**

Présence verte Télé-alarme

9, rue Jean de Bonnefon - Aurillac **04 71 64 48 53**

MDPH

Maison départementale des personnes Handicapées
3, rue Alexandre Pinard - Aurillac **04 71 43 88 88**

CLIC

5, rue Eloy Chapsal - Aurillac **04 71 62 88 95**

Epicerie sociale ABC

14, rue Meallet de Cours - Aurillac **04 71 63 68 96**

Assistante sociale

Madame FILQUIER Isabelle **04 71 46 99 63**
Permanence sur rendez-vous
au Conseil Départemental
Lundi après-midi de 14 h à 16 h 30
Vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30

URGENCES

- Pompiers **18**
- Gendarmerie **17**
- Samu **15**
- Appel d'urgence européen **112**

Chères Reilhacoises, Chers Reilhacois,

A l'approche des élections municipales, je souhaite dresser avec vous le bilan d'un mandat qui restera dans nos mémoires comme l'un des plus éprouvant que notre commune ait connu.

Dès le surlendemain de notre élection, la crise sanitaire s'est abattue sur notre pays. Confinement, incertitude, bouleversement de nos vies...

Nous avons dû apprendre à gérer dans l'urgence et l'inconnu.

A peine sortis de cette épreuve, c'est la guerre en Ukraine en février 2022 qui a déclenché une crise énergétique d'une ampleur inégalée et une crise inflationniste sans précédent.

Les maires ont été en première ligne, sous pression constante pour gérer la transition écologique.

Face à ces défis, nous avons fait le choix de l'action et de la responsabilité. A Reilhac, nous avons tenu bon.

Pour répondre à cet impact énergétique brutal et engager résolument notre commune dans la transition écologique, nous avons :

- Rénové l'école et la mairie dans le cadre de notre plan énergétique communal,*
- Éteint l'éclairage public la nuit pour réduire notre consommation,*
- Prévu la construction d'une nouvelle salle polyvalente intergénérationnelle et du lien social qui répondra aux besoins de tous les reilhacois du plus jeune aux aînés.*

D'autre part, nous avons aménagé la liaison piétonne entre Naucelles et Reilhac en partenariat avec la commune de Naucelles.

Nous avons obtenu du Conseil Département la sécurisation des carrefours de Lagarde et de Lasplagnes.

Par ailleurs, nous avons lancé cette année, un lotissement communal qui débutera au printemps prochain permettant d'accueillir de nouvelles familles et d'assurer la vitalité démographique de notre commune.

Sont également prévus pour ce début d'année la toiture du local de stockage rue des cimes et la sécurisation du pont de Jonquières.

Malgré ce contexte difficile, nous avons maintenu notre cap et nos ambitions pour le développement de notre commune.

Ces équipements structurants préparent l'avenir de Reilhac et répondent aux urgences climatiques et énergétiques de notre époque, tout en créant les conditions d'un développement harmonieux de notre commune, dans le strict respect de nos équilibres budgétaires.

Rien n'aurait été possible sans l'engagement de tous ceux qui font vivre notre commune au quotidien.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus municipaux dont l'implication sans faille a permis de traverser ces années difficiles ainsi que les membres du CCAS et nos employés municipaux, piliers indispensables du service public.

Ma gratitude va également aux services de l'Etat pour leur accompagnement et aux responsables d'associations dont l'action constitue un lien déterminant pour lutter contre l'isolement et maintenir le tissu social de notre village.

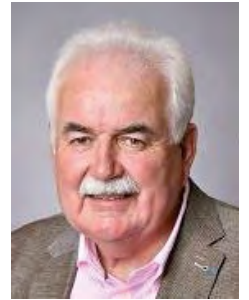
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi REILHAC pour construire leur projet de vie.

J'ai une pensée attristée pour ceux qui nous ont quittés durant ce mandat, ceux qui souffrent et ceux qui sont dans la peine.

Merci à Marie-Hélène SERONIE pour la confection de ce bulletin municipal.

Enfin merci à vous tous, citoyens de Reilhac pour votre confiance et votre participation à la vie communale.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous adresse mes sentiments respectueux et dévoués.



*Le Maire,
Jean-Pierre PICARD*

Cérémonie des vœux



La cérémonie des vœux a eu lieu le samedi 10 janvier 2026 en présence de Monsieur Bruno Faure, président du conseil départemental, de Monsieur Stéphane SAUTAREL, sénateur, de Monsieur Gérard PRADAL, Vice-Président de Aurillac Agglo, des représentants associatifs du territoire et des élus locaux.

Jean-Pierre PICARD a rappelé toutes les réalisations 2025.

Il a précisé, avec un peu d'émotion que ces vœux étaient les derniers dans cette salle. En effet, les travaux devraient commencer dès le mois d'avril 2026.

Jean-Pierre Picard a remercié le personnel (technique, scolaire et administratif) pour leur investissement et leur implication dans leur travail au quotidien ainsi que les élus.

Monsieur Faure a confirmé que les travaux de sécuri-

sation du carrefour de Lagarde avaient pu être réalisés au cours de l'année 2025, comme il s'y était engagé.

Cette cérémonie était également l'occasion, pour le maire et l'ensemble des élus, de féliciter les bénévoles des associations pour leur dévouement, l'esprit de solidarité et de pouvoir leur rappeler qu'ils sont essentiels pour le dynamisme d'une commune. Jean-Pierre Picard a souligné la création d'une nouvelle association sur la commune Team starter. Il a également salué l'organisation du Téléthon le 20 décembre 2025, porté par Team starter avec le soutien de plusieurs associations comme le comité des fêtes, le NRJHAND SC, la gym volontaire, l'APE...

Celle-ci s'est clôturée par les vœux de santé et de bonheur pour chaque reilhacois et leurs proches.



Chacun a pu se retrouver autour du verre de l'amitié dans un esprit de convivialité, cher au maire de Reilhac.

Cérémonie des vœux Résidence des Prés Verts

Cette année, en raison d'un contexte sanitaire fragile et afin de ne prendre aucun risque, Jean Pierre Picard et les élus du CCAS n'ont pas pu se rendre à la résidence des Prés verts pour la traditionnelle galette. Les galettes ont été offertes le 22 janvier 2026.

Dès que la situation le permettra, ils ne manqueront pas de passer partager un moment de convivialité avec les résidents.

Les commissions municipales

FINANCES - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE BATIMENTS - PATRIMOINE

Adjointe déléguée : Ginette APCHIN

Membres : Nathalie DAUDÉ, Isabelle MEYNIEL,
Gérard COMBELLES

TRAVAUX DE VOIRIE - ESPACES VERTS - CIMETIERE

Adjoint délégué : Francis VERNET,

Membres : Isabelle MEYNIEL, Jean-Claude LACOSTE

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES AFFAIRES SOCIALES

Adjointe déléguée : Christiane SOUBRIER

Membres : Aurélie DABERTRAND,
Marie Josée LE BRAZIDEC

ANIMATION - SPORT - VIE ASSOCIATIVE

Adjoint délégué : Simon BOULDOYRÉ

Membres : Thierry FONTANILLE, Sylvain GAMEL

URBANISME ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE SECURITE ET ACCESSIBILITE

**Adjoints délégués : Christian VIDAL
et Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES,
Jean-Claude LACOSTE

COMMUNICATION - BULLETIN MUNICIPAL SITE INTERNET

Conseillère déléguée : Marie-Hélène SERONIE

Membres : Aurélie DABERTRAND, Nathalie DAUDÉ,
Gérard COMBELLES

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes
les commissions.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Ginette APCHIN, Francis VERNET,
Christiane SOUBRIER

Suppléants : Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE,
Christian VIDAL

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CENTRE COM- MUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Jean-Pierre PICARD

Membres élus : Christiane SOUBRIER, Simon BOULDOYRÉ,
Ginette APCHIN, Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés : Michèle LAVEISSIERE, Simone LEY-
BROS, Sylvie VERNET, Catherine ZANCHI

**Délégués à la Communauté d'Agglomération du Bassin
d'Aurillac :** Jean-Pierre PICARD et Ginette APCHIN

**Délégué au Syndicat Intercommunal d'Electrification
CASTY :** Francis VERNET et Simon BOULDOYRÉ

**Délégué au Centre Social Intercommunal de la Vallée de
l'Aurhre :** Marie-Josée LE BRAZIDEC

**Délégués au Conseil d'Administration des Cités Canta-
liennes de l'Automne :**

titulaire : Jean-Pierre PICARD

suppléant : Christiane SOUBRIER

**Déléguée à la CIL «Conférence Intercommunale du Loge-
ment » :** Ginette APCHIN

**Déléguée à la protection des données au titre du RGPD
(Règlement Européen sur la Protection des Données) :**
Marie-Hélène SERONIE

Déléguée au CNAS : Marie-Hélène SERONIE

Délégué à la défense : Christian VIDAL

**Déléguées au CCSPD (Conseil Communautaire de Sécurité
et de Prévention de la Délinquance) du Bassin d'Aurillac :**

titulaire : Marie-Hélène SERONIE

suppléante : Nathalie DAUDÉ

CONSEIL MUNICIPAL

Maire

Jean-Pierre PICARD

1^{er} Adjointe

Ginette APCHIN

2^{ème} Adjoint

Francis VERNET

3^{ème} Adjointe

Christiane SOUBRIER

4^{ème} Adjoint

Simon BOULDOYRÉ

Conseillère Déléguée

Marie Hélène SÉRONIE

Conseiller Délégué

Christian VIDAL

Conseillère municipale

Nathalie DAUDÉ

Conseiller municipal

Jean-Claude LACOSTE

Conseillère municipale

Isabelle MEYNIEL

Conseiller municipal

Thierry FONTANILLE

Conseillère municipale

Aurélie DABERTRAND

Conseiller municipal

Gérard COMBELLES

Conseillère municipale

Marie-Josée LE BRAZIDEC

Conseiller municipal

Sylvain GAMEL

Rang du haut de gauche à droite :

Francis VERNET, Ginette APCHIN, Thierry FONTANILLE,
Christiane SOUBRIER, Jean-Claude LACOSTE, Marie-Josée LE BRAZIDEC,
Christian VIDAL

Rang du bas de gauche à droite :

Gérard COMBELLES, Isabelle MEYNIEL, Sylvain GAMEL,
Aurélie DABERTRAND, Jean-Pierre PICARD, Nathalie DAUDÉ,
Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SÉRONIE



Services



Chantal JUILLARD



Cathy SERIEYS, Marie CHAPSAL



Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

04 71 63 00 63

Site internet : www.reilhac.fr

Mail : mairie@reilhac.fr

Page facebook : mairie reilhac

Accueil du public :

mardi - jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
mercredi et samedi : de 8 h 30 à 12 h

Permanence des élus (urbanisme, travaux ...) :

le mardi de 14 h à 15 h
et autres jours sur rendez-vous.

ÉCOLE

04 71 63 00 50

Horaires :

lundi - mardi - jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Mardi et jeudi (pause méridienne)

GARDERIE

Nouveau numéro 04 71 63 00 60

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 (7 h sur inscription)
à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h (sur inscription)

Tarif : 1.50 € de l'heure (facturée à la demi-heure)

CANTINE

04 71 47 93 27

Jours : lundi - mardi - jeudi et vendredi

Tarifs enfants : tarification solidaire - adultes : 7 €

Facturation tous les deux mois pour la cantine et garderie.

PERSONNEL TITULAIRE

Secrétariat de mairie : Chantal JUILLARD

Services techniques : Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

Groupe scolaire :

Cantine : Cathy SERIEYS

Atsem : Marie CHAPSAL

PERSONNEL CONTRACTUEL

Ecole ATSEM : Pauline MAZE, contrat d'apprentissage

Garderie : Maëva LAROUSSINIE

État civil

MARIAGES



BOGAS Bruno Christophe et JACQUIN Valérie Joëlle	15 mars
UJVARI Lionel Jean et CHABRAT Nathalie Marie	7 juin
MONDOR Clara Léontine et FEAT Corinne Laurence	16 août
FICHE Grégory Sébastien et DABERTRAND Aurélie	6 septembre

NAISSANCES



LINARD CUQUEL Raphaël, Michel	6 janvier	Geoffroy LINARD et Juliane CUQUEL - 9, rue de Lestoubeyre
PIGANIOL SERGENT Éléna	29 janvier	Julien PIGANIOL et Manon SERGENT - 9, rue du Castel
VIDALENC Capucine	18 février	Aurélien VIDALENC et Laura BENEZIT - 9, route de l'Authre
VANTAL Eden, Marin	27 avril	Emmanuel VANTAL et Marine RIGAL - 10, allée des Colibris
NAJIB Waïl	30 mai	Walid NAJIB et Ilem BOUTLIBIT - 3, allée des Jonquilles
FOURCAUD Margaux, Lucie, Béatrice	31 mai	Romain FOURCAUD et Sarah WALTZER - 20, rue de Recoulet
GUILLAUME Adèle, Marianne	7 août	Sébastien GUILLAUME et Valérie SERONIE - 1, route d'Onsac
NATHONIER LAPIERRE Louka, Bruno, Laurent	4 nov.	Arthur NATHONIER et Lise LAPIERRE - 4, impasse du Vieux Four
SINGH Mahé	7 nov.	Lovejot SINGH et Margaux SAADELLAH - 14, rue du Bois des Violettes

DÉCÈS

SUR LA COMMUNE

CHAMBON Andrée Marie Adèle	70 ans	31/12/2024
épouse de COUDERC Jean Louis Joseph 4, Lou Carreyrou - Brousse		
DUFFAYET Emilienne Marie Antoinette	89 ans	31/03/2025
veuve de CLAUSEL Antoine 5, rue des Cîmes		
LIAUBET Marie Louise	95 ans	24/05/2025
veuve de COUDERC Pierre Casimir 41, avenue de la Liberté		
EGAL Alice Bernadette	83 ans	16/08/2025
veuve de ROUAN Victor Henri Joseph 16, route Imperiale		
LIAUBET Monique Geneviève Jeannette	76 ans	02/10/2025
veuve de DAVID Jean Claude Robert 17, rue des Glycines		
HÉMERY Lucien Alphonse	86 ans	21/10/2025
époux de PERRIER Anne Marie 4, rue des Glycines		

DÉCÈS RESIDENTS DE LA MAISON DE RETRAITE « RÉSIDENCE LES PRÉS VERTS »

PRAX Jean Marie	100 ans	02/01/2025
veuf de LATOUR Louise Alice		
DELORT Elie René	91 ans	24/01/2025
époux de BERTRAND Marie		

GENTIE Michèle Félicie Henriette	82 ans	09/02/2025
veuve de AUDIFAX André Georges		
DELPUECH Raymonde Anna Denise	94 ans	17/02/2025
MAFFRE Céline Rosa	89 ans	22/02/2025
veuve de GENESTE Félix Raymond		
NOËL Denise Nelly Antoinette	99 ans	29/03/2025
veuve de COOLEN Pierre Ludovic		
PRAT Françoise Marie	87 ans	01/04/2025
épouse de SENAUD Raymond Antoine		
VALMIER Marie Antoinette	98 ans	16/04/2025
veuve de RIOL Baptiste Jean Marie		
DAUCET Marie Thérèse Elise	97 ans	17/04/2025
GONTHIER Madeleine Andrée Fernande	94 ans	06/05/2025
épouse de GUÉRIN Hilaire Marius		
FÈRES Jean Pierre André	69 ans	02/07/2025
CHARLANNES Colette Mireille	90 ans	09/07/2025
veuve de BORNES Pierre Bernard		
RIBEYRON Pierrette Louise Jeanne	87 ans	29/08/2025
épouse de IZOULET Henri Félix		
BROSSEL André Pierre Maurice	95 ans	20/09/2025
veuf de PINARD Jacqueline Gabrielle Anne		
MARTIN Jean-Pierre Marcel	76 ans	12/10/2025
époux de CROUZET Gisèle Marie Paule		
THOUMIEUX Justine Pierrette	92 ans	02/12/2025
veuve de LAPIÉ Auguste		

Memento à l'usage des administrés

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

DEPUIS LE 21 MARS 2017, les demandes de cartes d'identité et de passeports se font dans les 9 communes habilitées. Celles au plus près sont :

- mairie d'AURILLAC : renseignements au 04.71.45.46.31
- mairie d'ARPAJON SUR CERE : renseignements au 04.71.63.67.83



SORTIES DE TERRITOIRE

pour les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) :

L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation de l'imprimé CERFA n° 15646*01.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire ; les communes peuvent toutefois informer utilement les usagers et, le cas échéant, mettre le formulaire CERFA à la disposition des personnes qui ne disposeraient pas d'un accès à internet ou d'une imprimante.

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS

Pour vous recenser et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, se présenter à la mairie dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Il vous sera délivré une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Le recensement déclenchera l'**inscription automatique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.



Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les documents à fournir sont :

- Pièce d'identité en cours de validité des 2 partenaires
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois des 2 partenaires
- Justificatif de domicile
- Déclaration de PACS*
- Convention de PACS*
- Attestation de non lien de parenté*
- Attestation de résidence principale commune* (si hébergement déclaration de l'hébergement).

* Ces documents peuvent être téléchargés sur internet ou fournis par la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 71 63 00 63

DÉMARCHES EN LIGNE

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit...
Procéder à votre inscription en ligne...

INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL... SUR LA COMMUNE AVEC :



Vote du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal s’est réuni sous la présidence de Monsieur PICARD Jean-Pierre pour l’approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs 2024 lors d’une première séance le 14 mars 2025 et pour le vote des budgets primitifs 2025 le 14 avril 2025 en présence de Monsieur Xavier ANTONY, Conseiller aux décideurs Locaux. Au préalable, une réunion de travail était organisée en commission des finances.

Le montant des recettes de fonctionnement pour l’année 2024 s’élevait à 1 095 323.97 € contre un montant de dépenses de 668 237.64 €. Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de 427 086.33 €.

Considérant les recettes d’investissement versées et les travaux d’investissement restant à réaliser de l’année 2024, le besoin d’investissement pour équilibrer la section s’élève à 205 813.90 €

L’excédent de fonctionnement à reprendre en 2025 s’élève à 221 272.43 €.

Le Conseil Municipal, à l’unanimité des membres présents ou représentés, a approuvé les propositions de budgets faites par Monsieur le Maire Jean-Pierre PICARD.

FISCALITE : considérant l’augmentation des bases d’imposition et la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 1.70 %, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide de maintenir les taux 2024 pour l’année 2025.

	TAUX 2024	PRODUIT ATTENDU
TAXE d’HABITATION	18.66 %	22 205 €
TAXE FONCIER BATI	50.73 % (23.56 % transfert du Département + 27.17 % commune)	422 124 €
TAXE FONCIER NON BATI	100.69 %	35 946 €
TOTAL DES 3 TAXES		480 275 €
Compensation Etat		51 036 €
TOTAL		531 311 €

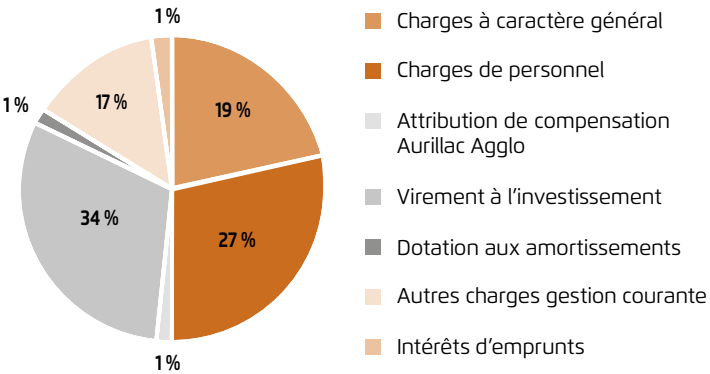
Le montant du budget primitif 2025 s’établit ainsi à 3 284 804.59 € et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 160 535.43 €
- Section Investissement : 2 124 269.16 €

La section de fonctionnement

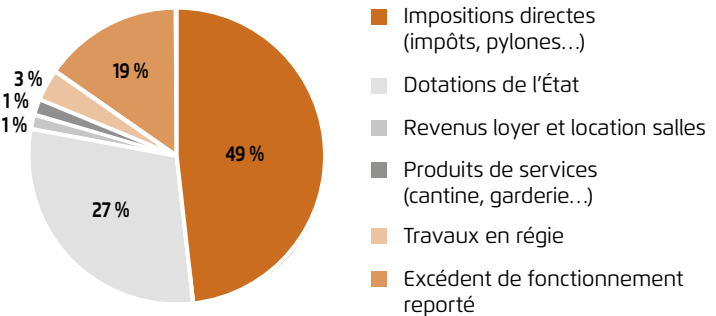
Les Dépenses se décomposent comme suit :

Charges à caractère général	215 351,14 €	19 %
Charges de personnel	317 000,00 €	27 %
Attribution de compensation Aurillac Agglo	13 200,00 €	1 %
Virement à l’investissement	393 000,00 €	34 %
Dotation aux amortissements	8 582,80 €	1 %
Autres charges gestion courante	199 301,49 €	17 %
Intérêts d’emprunts	14 100,00 €	1 %
TOTAL DES DEPENSES	1 160 535,43 €	100 %



Financées par les recettes ci-après :

Impositions directes (impôts, pylones...)	569 251,00 €	49 %
Dotations de l’État	315 312,00 €	27 %
Revenus loyer et location salles	9 000,00 €	1 %
Produits de services (cantine, garderie...)	13 700,00 €	1 %
Travaux en régie	30 000,00 €	3 %
Excédent de fonctionnement reporté	221 272,43 €	19 %
TOTAL DES RECETTES	1 160 535,43 €	100 %



La section d'investissement

s'équilibre à la somme de **2 124 269.16 €**

DÉPENSES	Vote 2025
Programme annuel de voirie	43 000,00 €
Travaux en régie	30 000,00 €
Solde d'exécution reporté	234 703,75 €
Remboursement capital emprunt	126 000,00 €
Provision remboursement caution locataires	1 000,00 €
Matériel informatique (TBI ECOLE)	2 000,00 €
Achat de matériel (voirie...)	3 000,00 €
Eclairage Public : impasse des Bouvreuils - remplacement lampes 4 ^e tranche - trx connexes avenue de la liberté	22 215,00 €
Installation poteau incendie rue du Castel	6 000,00 €
Travaux de voirie accès terrains impasse du Castagnier	50 000,00 €
Sécurisation rue des Violettes	10 000,00 €
Travaux de rénovation énergétique mairie (garde-corps et chauffe-eau)	4 476,58 €
Revêtement sol cour école et jeux	10 806,00 €
Construction Salle intergénérationnelle et du lien social	1 435 067,80 €
Réfection MURS impasse du vieux four, terrassement fondation Recoulet et rue des granges	11 000,00 €
Toiture local stockage CTM rue des cimes	60 000,00 €
Programmes rénovation ponts Jonquières	75 000,03 €
TOTAL DES DEPENSES	2 124 269,16 €

RECETTES	Vote 2025
Virement de la section de fonctionnement	393 000,00 €
FCTVA	46 000,00 €
Taxe d'Aménagement Sectorielle (chemin du Castagnier)	37 000,00 €
Amortissement	8 582,80 €
Caution entrée locataire	1 000,00 €
Cession de terrain à Cantal Habitat	40 000,00 €
Excédent de fonctionnement	205 813,90 €
Financement mairie (DETR - DSIL - REGION - FCS)	133 978,00 €
Fonds de soutien Aurillac Agglo (Pont et toiture local stockage CTM)	49 578,14 €
Financement salle intergénérationnelle (DETR - REGION - FCS)	837 000,00 €
Emprunt à prévoir	372 316,32 €
TOTAL DES RECETTES	2 124 269,16 €

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENTS, il est prévu l'acquisition de réserves foncières à Brousse pour 205 000 € et les marchés d'études et aménagements des terrains et voirie pour Recoulet et Lagarde.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	Vote 2025
Association des Parents d'Elèves Reilhac	
Subvention habituelle	1 050,00 €
Activités extra scolaires	920,00 €
Sorties piscine (2 ans)	1 885,00 €
Voyage scolaire 2025	3 000,00 €
Coopérative scolaire (projet d'Ecole) et 3 visionneuses	310,00 €
Subvention Entente Vallée de l'Authre (G.V.A.)	300,00 €
HBC NRJSC (HAND)	500,00 €
Association de gym REILHAC	500,00 €
USVA (foot)	1 100,00 €
USVA section jeunes : tournoi la Grande Motte	300,00 €
Le tilleul Reilhacois	
Subvention habituelle	500,00 €
Journée de l'inclusion	500,00 €
Participation tenue logo Reilhac	800,00 €
Comité des Fêtes	
Subvention annuelle	1 200,00 €
Courses cyclistes (Fête Patronale)	350,00 €
Participation feu d'artifice 50 %	2 500,00 €
Les Amis de Broussette	150,00 €
ACCA	250,00 €
Amicale des prés verts	200,00 €
AMIGAU	100,00 €
Club Canin Cantalien	200,00 €
Association Donneurs de Sang	300,00 €
Association Anciens d'Algérie	100,00 €
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Vergers de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Comice Agricole Jussac	50,00 €
Les Restaurants du Cœur	300,00 €
Le Secours Populaire	300,00 €
ADMR Saint-Cernin	150,00 €
Le Secours Catholique	200,00 €
Epicerie Sociale	200,00 €
Association Lutte contre le Cancer	200,00 €
FAL	30,00 €
Association Cantalienne des Amis de la Lecture	80,00 €
Sprinter Club Aurillacois	150,00 €
Le Collectif EHPAD (Les Olympiades 2025)	300,00 €
Reilhac Omnisport	500,00 €
Virade de l'Espoir « Vaincre la mucoviscidose »	100,00 €
TOTAL SUBVENTIONS PREVUES	19 775,00 €
PROVISION	2 225,00 €
TOTAL 2025	22 000,00 €

Au fil des réunions du Conseil Municipal

SÉANCE DU 14 MARS 2025

Approbation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et budget annexe lotissement.

Après vérification de la concordance parfaite entre les comptes de gestion 2024 établis par le service comptable et les comptes administratifs 2024 établi par la commune, ces documents sont approuvés à l'unanimité. Les affectations de résultats sont les suivants :

- **Budget principal** : reprise de l'excédent de fonctionnement pour 221 272.43 €
- **Pour le budget lotissement** : déficit de fonctionnement à reprendre de 142 642.91 € suite à l'acquisition de la réserve foncière à Brousse pour un montant de 205 000 €

Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac - changement de dénomination.

Dans le cadre de l'élaboration du Projet de Territoire 2021-2026, l'exécutif communautaire a émis le souhait de faire évoluer la dénomination de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac pour effacer peu à peu l'acronyme CABA la désignant couramment sur le territoire mais difficilement lisible et identifiable au-delà des frontières départementales.

La nouvelle dénomination de la Collectivité : Aurillac Agglomération (pouvant être contractée en « **Aurillac Agglo** » pour une communication plus aisée. Outre cette modification de l'article 2 des statuts, il a été validé la proposition d'actualiser les statuts de l'EP-CI, notamment la formalisation de la compétence facultative « **en matière d'orientation des jeunes et d'insertion par l'activité économique** ».

Fin du bail emphytéotique du 04/08/1993 concernant 4 pavillons (1, 3, 5 et 7 rue du bois des violettes).

Suite aux propositions faites par le nouveau Directeur Général de Cantal Habitat, Monsieur LAFFAIRE Grégory, le conseil municipal a décidé la vente des biens de la commune au profit de l'office au prix de 15 € le m².

Délibération portant création d'un emploi permanent : 19/35^{ème}.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes suite à la réorganisation des services : surveillance des élèves pause méridienne - garderie scolaire - entretien des locaux communaux, il est acté la création d'un emploi permanent à temps non complet de 19/35^{ème} en remplacement du poste à 22/35^{ème} à compter du 11 mars 2025.

SÉANCE DU 14 AVRIL 2025

Vote des taux d'imposition 2025.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les taux d'imposition voté en 2024 soit :

- Taxe Foncier Bâti : 50.73 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 100.69 %
- Taxe d'Habitation : 18.66 %

Considérant l'augmentation des bases d'imposition par l'Etat cette année de 1.70 %, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, le maintien des taux 2024 pour l'année 2025.

Vote des budgets primitifs 2025.

Le budget principal s'élève à 1 160 535.43 € pour la section de fonctionnement et à 2 124 269.16 € pour la section d'investissement.

En ce qui concerne le budget annexe lotissement : la proposition s'élève à 591 266.11 € pour la section de fonctionnement et à 520 407.53 € pour la section d'investissement (détail page 9).

Programmation du FCS 2025-2027 : demande de financement pour la construction de la salle d'activité intergénérationnelle et du lien social.

Pour compléter le financement, une demande est faite au titre du FCS 2025-2027 à hauteur de 160 000 €.

Délibération relative à la protection sociale des agents pour le risque santé : mandat au CDG 15 pour mener la procédure de consultation.

La participation employeur devient obligatoire pour les risques santé à effet du 1^{er} janvier 2026 (montant mini-

mal de 15 € brut mensuel selon l'article 6 du décret n°2022-581). A ce jour, la participation aux agents de la commune est de 25 €.

Le conseil municipal, mandate le centre de gestion du cantal afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque santé.

Éclairage public suite aménagement basse tension avenue de la liberté.

Suite aux aménagements des carrefours de Lagarde par le Département, il y a lieu de prévoir des travaux d'éclairage public avenue de la liberté et l'enfouissement du réseau téléphonique avenue de la liberté côté Lagarde.

Pour les travaux d'éclairage public : le montant total H.T. s'élève à 36 500,00 € - prise en charge par le Syndicat 50 % - reste pour la commune 18 250 €.

Pour les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique : le montant H.T. s'élève à 15 400,00 € - prise en charge par le syndicat 50 % - reste pour la commune 7 700 €.

Demande de financement Région : Programme Bonus Ruralité.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que les **travaux d'aménagement des espaces extérieurs de la salle d'activités intergénérationnel et du lien social** peuvent être présentés à la Région au titre du programme Bonus Ruralité.

Le montant estimatif des travaux s'élève à 170 000 € et comprend le traitement des espaces partagés (piétons/VL) en enrobé drainant de teinte claire se différenciant ainsi des zones de voiries, la réalisation de parkings perméables répondant aux attentes actuelles pour un aménagement durable, l'intégration d'éléments de végétation existants, le développement des espaces verts arborés ainsi que les pratiques durables pour minimiser l'impact environnemental. Une subvention est demandée à hauteur de 20 % soit 34 000 €.

SÉANCE DU 18 JUIN 2025

Création du lotissement Hameau de la Garenne : acquisition de la parcelle AH 56 pour cheminement piéton vers l'allée de Messac.

Le conseil municipal décide l'acquisition de la parcelle AH 56 d'une superficie de 111 m², appartenant à Monsieur LOUSTALNIAU Jean-Marie, parcelle classée en emplacement réservé au PLUi en vue de créer un cheminement piétonnier entre le futur lotissement et le bourg et permettre le passage des réseaux de viabilisation.

Le prix du m² a été fixé avec le propriétaire à 10 €.

Lotissement « Allée de la Garenne » : cession des lots 2 et 4 à Cantal Habitat et Maisons Partout.

Un permis d'aménager a été déposé pour le projet de lotissement de 7 lots situé à Recoulet et dénommé « Hameau de la Garenne ».

Cantal Habitat et Maisons Partout sont intéressés pour la construction de quatre logements intermédiaires sur 2 lots (2 et 4) soit une superficie totale de 1 305 m².

La faisabilité de cette opération repose sur une participation de la commune dans un contexte de hausse du coût de la construction et des taux d'emprunt qui se définit par la prise en charge des travaux de viabilisation des lots 2 et 4 ; et une cession des terrains à l'euro non recouvert ou une cession de terrain pour une valeur totale de 26 000 € TTC avec une prise en charge des clôtures et engazonnement dont le montant estimatif est de 12 500 €. Les conditions d'intervention et de gestion reviendrait à Cantal Habitat au final.

Aurillac Agglomération : avis sur l'élaboration du schéma Communautaires des Mobilités.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'élaboration par Aurillac Agglomération du Schéma Communautaire des Mobilités conformément à la loi d'orientation des Mobilités de décembre 2019. Basé sur un diagnostic de notre territoire et une concertation citoyenne, un plan d'action a été

constitué, s'étalant sur 10 ans.

Afin de labelliser cette étude en tant que Plan de Mobilité Simplifié, Aurillac Agglomération à l'obligation de consulter certains partenaires. En vertu de l'article L 1214-36-1 DU Code des transports, les communes ont reçu la notification du projet et doivent émettre leur avis qui seront mis en consultation avec le projet en consultation publique. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés émet un avis favorable au projet présenté.

Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire d'Aurillac Agglomération pour la mandature 2026-2032.

Par dérogation à la répartition dite de droit commun, il est acté la répartition des sièges soit 2 sièges de titulaires pour Reilhac.

Personnel communal : délibération portant création d'un emploi permanent de secrétaire général de mairie à temps complet à compter du 1^{er} septembre 2025 et d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal 1^{er} classe à 8/35^{ème}.

Tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2025 :

• Filière administrative (Secrétariat de mairie) :

- Attaché	TNC	35/35 ^e
- Adjoint administratif Principal	TNC	8/35 ^e

• Filière technique :

Service Technique Municipal :

- Agent de Maitrise Principal	TC	35/35 ^e
- Agent de Maitrise	TC	35/35 ^e

Groupe scolaire :

- Agent de maitrise	TNC	31/35 ^e
- Adjoint Technique	TNC	30/35 ^e
- Adjoint technique	TNC	19/35 ^e

Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles (Article L.332-13 du Code général de la fonction publique).

Travaux de réparations pont de Jonquières : demande de financement au titre du Fonds de soutien aux communes de Aurillac Agglomération.

Une demande de financement a été faite au titre du Fonds de soutien d'Aurillac Agglomération pour la réhabilitation des ponts de Jonquières et la sécurisation du ponceau sur bief latéral. Pour le suivi de ces travaux, le CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) a été sollicité pour la mission de Maitrise d'œuvre qui a estimé les travaux à 42 185 € H.T. et la mission de Maitrise d'œuvre pour un montant de 2708.36 € soit un montant total à prévoir de 44 893.36 € H.T. Ces travaux pouvant prétendre à un financement, Monsieur le Maire propose le financement de suivant :

- Fonds de soutien Aurillac Agglo : 42 % soit 18 945.64 €
- Autofinancement : 58 % soit 25 947.72 €

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Point sur la rentrée scolaire 2025.

Les effectifs à la rentrée 2025 sont 40 élèves inscrits répartis sur 3 classes. Pas de changement au niveau de l'équipe enseignante.

- Nathalie LEVEL, directrice a la classe des CE1/CP
- Marianne REALLON : la classe des CM2-CM1 et CE2
- Christelle SOULIÉ : la classe de Maternelle TPS - PS - MS - GS
- Marie CHAPSAL, agent titulaire et Pauline MAZE recrutée en contrat d'apprentissage, assurent les fonctions d'ATSEM.

Délibération portant prêt à usage commodat pour la réserve foncière à Brousse d'une superficie de 4ha87a24ca dans l'attente de la réalisation du lotissement.

Travaux d'aménagement accès Impasse du Castagnier.

Ont été consultées, les entreprises suivantes : STAP 15 - SEGERIE ET SA TPA CADAC pour la réalisation du réseau pluvial et empiérement dont l'estimation est de 29 000 € H.T.

Les propositions reçues :

- STAP 15 : 27 489 € H.T.
- SEGERIE : 30 059.50 € H.T.
- SA TPA CADAC : 26 333.00 € H.T.

L'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres est la SA TPA CADAC.

Délibération pour demande de barnum à la Région à destination des associations communales.

Le conseil municipal décide d'adhérer au nouveau dispositif mis en place par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, destiné à soutenir la vie associative dans les petites communes de moins de 2 000 habitants. Ce dispositif permet d'obtenir gratuitement un barnum de qualité (3 m x 3 m), à destination exclusive des associations locales.

Délibération d'arrêt sur les zones d'accélération des énergies renouvelables qui annule et remplace la délibération n°8/2024 sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Les zones concernées sont les suivantes : les zones classées en U pour l'implantation d'installations solaires photovoltaïque sur toiture.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025

Demande de subvention DSIL 2026 : construction d'une salle d'activités intergénérationnelle et du lien social.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'avancement du dossier de construction de la nouvelle salle d'activité intergénérationnelle et du lien social.

Au vu des financements obtenus, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention DSIL 2026 de 140 000 € représentant 11.48 %.

Lotissement « Allée de la Garenne » : Contrat de Maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal retient la proposition du contrat de Maîtrise d'œuvre transmis par le Cabinet CROS - Géomètre expert représentant les éléments de la mission de base au taux de 8 %.

A cela, il conviendra de rajouter les prestations techniques ou foncières concernant notamment les relevés topographiques, élaboration de la demande de permis d'aménager, dossier et déclaration loi sur l'eau, bornages et documents d'arpentage.

Convention pour groupement de commande avec Aurillac Agglomération pour les travaux dans sa compétence, la création ou la réfection des réseaux

d'assainissement des eaux usées, du réseau d'adduction d'eau potable et l'aménagement du lotissement de l'allée de la Garenne et de la rue de Recoulet.

Les membres de la CAO au sein de groupement pour la commune sont Ginette APCHIN - Francis VERNET - Christiane SOUBRIER.

Lotissement Allée de la Garenne (Hameau de Recoulet)

• **Alimentation BT (7 lots) :** le montant total des travaux HT s'élève à 32 600 € avec une participation du Syndicat de 70 %.

• **EP suite alimentation BT (7 lots) :** le montant total des travaux HT s'élève à 14 000 € avec une participation de 50 %.

Personnel communal : adhésion à la convention de participation Risque Santé : 2026- 2031.

Suite à la consultation faite par le CDG15, la commune adhère à la convention de participation pour la protection sociale signée entre le Président du CDG 15 et la société MNT pour une durée de 6 ans, soit du 01/01/2026 au 31/12/2031. La participation de l'employeur est fixée à 40 € mensuelle par agent.

Délibération portant attribution de chèques cadeaux aux agents.

Il est décidé l'attribution de chèques cadeaux à l'occasion de la fête de Noël dans les conditions suivantes : chèque cadeaux de 600 € par agent titulaire - 300 € pour les agents contractuels entre 6 mois et 1 an et 200 € pour ceux ayant travaillé moins de 6 mois dans la collectivité, ce qui représente la somme de 3 500 € pour 2025.

Modification des statuts d'Aurillac Agglomération.

Ajout d'une compétence facultative en lien avec la gemapi et nouvelle dénomination structures info-jeunes.

Recensement de la population 2026 - agent coordonnateur et agents recenseurs.

Les opérations du recensement de la population auront lieu du 15 janvier

au 14 février 2026 et leur organisation relève de la responsabilité du maire. Deux agents recenseurs ont été recrutés : Isabelle ROQUESSALANE et Simone LEYBROS - la rémunération forfaitaire brute par agent est de 1 600 €. La mission de coordonnateur étant assurée par Chantal JUILLARD, secrétaire de mairie.

Délibération relative à la protection sociale des agents - risque prévoyance - adhésion à la consultation faite par le CDG15 pour 2027-2032.

Les garanties minimales, ainsi que la participation, obligatoires pour le risque prévoyance depuis le 1^{er} janvier 2025 (montant minimal de 7€ brut mensuel/agent) sont mentionnées dans le décret n°2022-58. Actuellement, la commune prend en charge 50 %).

Le centre de gestion du Cantal mène, pour le compte des collectivités qui le demandent, une telle procédure de mise en concurrence afin de choisir un organisme compétent et conclure avec celui-ci une convention de participation sur le risque prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2027.

A l'issue de cette procédure de consultation, la commune de Reilhac conserve l'entière liberté d'adhérer à ces conventions de participation, en fonction des tarifs et garanties proposées et en fonction des risques couverts, sous réserve qu'aucune évolution réglementaire n'impose une adhésion obligatoire à cette même date.

Présentation des rapports annuels sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés et sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement - Année 2024.

Le registre des délibérations est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public.



Tarifs location salle polyvalente

Le règlement de l'utilisation de la Salle Polyvalente est à consulter en Mairie.

Une caution de 200 € est demandée pour toute location de la salle. Une attestation d'assurance couvrant les dommages matériels résultant d'incendie, d'explosion, du fait de l'eau ou couvrant les dégradations subies par les biens meubles ou immeubles est également obligatoire.

Celle-ci devra être fournie à chaque location par un particulier, et en début d'année pour les associations.

	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES PARTICULIERS DE LA COMMUNE
GRANDE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	100 €
PETITE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	80 €
GRANDE SALLE + CUISINE	GRATUIT	150 €
PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	100 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	200 €
ORGANISATION ARBRE DE NOËL	GRATUIT	250 €
EXPOSITION - VENTE	GRATUIT	250 €

Sécurité

Sécurisation RD922 Lagarde et Lasplagnes



A l'invitation de Bruno FAURE, président du conseil départemental, en présence de Philippe LOOS, préfet du Cantal et Hervé DEMAÏ, secrétaire général, Jean Pierre PICARD, en qualité de Maire et les élus de la commune, les entreprises et agents du conseil départemental ont participé à la visite de chantier au carrefour de Lagarde. Ce projet de sécurisation des entrées et sorties de

Reilhac, sur un axe majeur a été financé par le département avec le soutien financier de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État.

Au carrefour de Lagarde, ils ont créé un tourne à gauche et à Lasplagne, ils ont procédé à la création d'une voie d'évitement par la droite dans le sens Jus-sac-Naucelles.

Environnement Mobilités



Aurillac Agglomération a lancé les aires de covoiturage reliant Jussac, Reilhac et Naucelles, avec mise en place des arrêts aménagés, une signalétique dédiée et un fléchage pour faciliter les trajets quotidiens.



AURILLAC AGGLOMÉRATION LANCE SA LIGNE VIRTUELLE DE COVOITURAGE DANS LA VALLÉE DE L'AUTRE

Le covoiturage prend un nouvel élan sur le territoire d'Aurillac Agglomération. Mi-novembre 2025, la ligne virtuelle de covoiturage de la Vallée de l'Autre a vu le jour. Cette nouvelle offre s'inscrit dans la démarche du **Schéma communautaire des Mobilités d'Aurillac Agglo** et marque une étape importante pour encourager des déplacements plus durables, économiques et conviviaux.

Des trajets quotidiens simplifiés

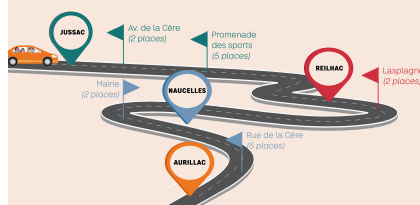
La ligne virtuelle relie Jussac, Reilhac et Naucelles vers Aurillac, grâce à des points de rendez-vous stratégiques et connectés au réseau de transport :

Jussac : parkings de la Promenade des sports et de l'avenue de la Cère (5 et 2 places dédiées au covoiturage) et connexion avec les lignes de bus A & L (Stabus).

Reilhac : 2 places au croisement de la RD922 et de la rue de Las Plagnes, à proximité de la ligne A.

Naucelles : parkings de la mairie et de la rue de la Cère (2 et 5 places), reliés aux arrêts de bus pour une complémentarité avec les transports en commun (lignes A & L).

Une signalétique dédiée identifie clairement chaque point de rencontre, garantissant visibilité et sécurité pour tous les covoitureurs. Des stickers ont également été apposés sur les abribus situés à proximité des aires de covoiturage, transformant ces arrêts en points de prise en charge ou de dépôt et facilitant ainsi l'intermodalité entre covoiturage et transports en commun.



MOV'ICI,

L'APPLI QUI S'IMPLIFIE VOS TRAJETS AU QUOTIDIEN

- Télécharger l'application**
Disponible gratuitement sur Google Play et App Store. Recherchez «Mov'ici» puis installez-la sur votre smartphone.
- Créez votre compte**
Inscrivez-vous en quelques secondes avec votre adresse mail ou via votre compte Google / Apple.
- Configurez votre profil mobilité**
Indiquez vos habitudes de déplacement (voiture, vélo, transport, covoiturage...). Définissez vos préférences : trajets les plus rapides, les plus écologiques ou les moins coûteux.
- Recherchez ou proposez votre itinéraire**
Saisissez votre point de départ et votre destination. Mov'ici vous propose les meilleures options de transport selon vos critères en temps réel.
- Suivez votre trajet**
Visualisez votre parcours sur la carte et suivez les étapes en direct. Recevez des notifications en cas de perturbation ou de retard.
- Contribuez à la mobilité durable**
Partagez vos trajets, trouvez un covoiturage, ou comparez l'impact carbone de vos déplacements.



QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ ?

Sur l'application Mov'ici, une communauté rassemble les habitants d'un même territoire pour faciliter le covoiturage au quotidien. En rejoignant la communauté - Aurillac Agglomération - Bassin vallée de l'Autre -, vous partagez vos trajets avec d'autres usagers du territoire, réduisez vos frais de transport et contribuez à une mobilité plus écologique.



Le covoiturage du quotidien, qu'est-ce que c'est ?

Le covoiturage quotidien correspond aux déplacements en voiture de moins de 80 km, effectués plusieurs fois par semaine. Pourtant, aujourd'hui, 80 % de ces trajets sont réalisés seuls.

LES CHIFFRES CLÉS DU COVOITURAGE EN LOCAL

80.4%
des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture individuelle. La distance moyenne de ces déplacements est de **12.6 km** pour un temps moyen de **15.6 min**.

53% des actifs du territoire vivent et travaillent dans 2 communes différentes et se déplacent donc quotidiennement.

Ces déplacements représentent **13 000** trajets journaliers vers Aurillac.

L'enjeu pour Aurillac Agglomération est donc de développer des alternatives à la voiture individuelle afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de vie, pour un environnement plus sain et plus durable.

LES AVANTAGES

- Réduction des coûts de transport
- Diminution de l'usure du véhicule
- Réduction des émissions CO2
- Favoriser le lien social
- Partage d'expérience
- Gain de temps
- Moins de stress au volant
- Souplesse dans l'organisation : les plateformes facilitent la planification des trajets
- Complémentarité avec les transports en commun



movici.auvergnernhonealpes.com



En présence de Pierre MATHONIER, président d'Aurillac Agglo, Sébastien PRAT, vice-président en charge des mobilités et des transports urbains, des élus d'Aurillac Agglo, du personnel et les élus des communes de Reilhac, Naucelles et Jussac, le site de Reilhac a été inauguré le jeudi 27 novembre.

Urbanisme

5 QUESTIONS POUR BIEN COMPRENDRE LA RÉVISION DU PLUi-H



Aurillac Agglomération lance la révision de son PLUi-H, le document qui organise l'aménagement et le développement de ses communes. Cette démarche vise à adapter le territoire aux besoins d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la qualité de vie des habitants.

1 - Qu'est-ce-que le PLUi-H ?

Le PLUi-H pour Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat est le document qui organise l'aménagement du territoire d'Aurillac Agglomération. Il définit où l'on peut construire, quels espaces doivent être protégés et comment le territoire doit se développer dans les années à venir. Le volet Habitat précise quant à lui combien de logements doivent être créés, pour quels publics et dans quelles zones.

2 - Pourquoi l'Agglomération d'Aurillac engage-t-elle la révision de son PLUi-H ?

Aurillac Agglomération révisé son PLUi-H, car il fixe un projet pour une dizaine d'années et doit donc être mis à jour pour tenir compte des nouveaux enjeux du territoire : environnement, logement, développement économique... La loi « Climat et Résilience » impose en particulier de réduire fortement l'artificialisation des sols d'ici 2050, ce qui nécessite d'adapter les règles d'urbanisme. Une nouvelle version du PLUi-H est donc primordial pour répondre à ces obligations et préparer l'avenir du territoire.

3 - Quels sont les objectifs de la nouvelle révision ?

La révision a pour objectif de mieux préserver les sols tout en permettant au territoire de continuer à se développer de manière harmonieuse. Elle cherche également à renforcer l'attractivité économique et à assurer

un développement équilibré entre les différentes communes, afin que chacune puisse bénéficier des mêmes opportunités.

Un autre enjeu important est d'améliorer le lien entre l'urbanisme et l'habitat, pour que l'aménagement du territoire réponde réellement aux besoins des habitants. La révision intègre également un objectif fort en matière de santé publique : il s'agit de favoriser un cadre de vie sain, inclusif et propice au bien-être de tous, en tenant compte des enjeux de santé dans la façon de concevoir et d'aménager le territoire. Le PLUi-H devra être pleinement compatible avec le SCoT BACC actuellement en révision, afin d'assurer la cohérence globale des documents de planification et du projet de territoire.

La révision vise aussi à protéger l'agriculture, la biodiversité et la ressource en eau, et à valoriser le patrimoine rural, des éléments essentiels à la qualité de vie et à l'avenir du territoire. Enfin, elle doit permettre d'accompagner les transitions écologiques et énergétiques afin de préparer un développement plus durable et respectueux de l'environnement.

4 - Comment s'informer et participer ?

La révision générale du PLUi-H est ouverte à la participation du public. Chacun peut consulter un dossier de concertation en mairie ou à l'accueil de l'Agglomération (18 place de la Paix à Aurillac). Une enquête en ligne proposée courant 2026 sera mise en place pour recueillir l'expertise des usagers et des habitants du territoire

sur des sujets qui les concernent au quotidien. Une mise en ligne des documents sur le site internet de l'Agglo permettra de tenir informés les habitants (aurillacagglo.fr). Ils pourront également communiquer des observations à une adresse mail dédiée : plui@aurillacagglo.fr. Enfin, des réunions publiques seront tenues aux grandes étapes de la procédure (diagnostic, Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), règlement).

5 - Quel est le calendrier prévisionnel ?

La révision du PLUi-H est organisée pour être approuvée courant du 1er semestre 2028, afin de respecter les nouvelles obligations de la loi « Climat et résilience ». Lancée en juillet 2025, elle s'étend sur plusieurs années selon un calendrier précis.

Jusqu'à fin 2025, un diagnostic du territoire identifie les enjeux locaux et sert de base aux orientations futures. À l'automne 2026, le PADD est élaboré puis traduit en règles, zonages et documents d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP) pour structurer le futur PLUi-H.

Début 2027, le projet est arrêté par les élus et soumis aux avis et à la consultation publique, avec une enquête à la rentrée 2027. Après analyse des contributions et ajustements, le PLUi-H est approuvé en février 2028. Tout au long du processus, la concertation publique et l'évaluation environnementale accompagnent la révision.

**JUILLET
2025**

LANCEMENT DE LA
RÉVISION DU PLUI-H

**FIN
2025**

DIAGNOSTIC

**AUTOMNE
2026**

PADD

TRADUCTION
RÉGLEMENTAIRE

2027

ARRÊT DU PLUI-H

**RENTRÉE
2027**

ENQUÊTE
PUBLIQUE

2028

APPROBATION

Travaux

INAUGURATION TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE MAIRIE DE REILHAC



A l'invitation de Jean-Pierre PICARD, Maire de Reilhac et de son équipe municipale, Hervé DEMAI, secrétaire général de la préfecture, Bruno FAURE, Président du Conseil départemental, Stéphane SAUTAREL, sénateur, Bernard DELCROS, sénateur, Vincent DESCOEUR, député, Marie-Hélène ROQUETTE, conseillère départementale ont assisté à l'inauguration des travaux de rénovation énergétique des locaux de la Mairie.

Ce projet avait pour objectif premier l'environnement et les économies d'énergie mais également le confort de travail des agents et l'accueil des administrés.



REMISE DES MÉDAILLES



Christiane SOUBRIER ainsi qu'à M. Simon BOULDOYRE pour leur action et leur implication dans les différentes commissions. Ce fut l'occasion de mettre en lumière l'engagement et la fidélité de ceux qui œuvrent pour notre commune.



Le 10 octobre 2025, après l'inauguration des travaux de la mairie, Monsieur Jean-Pierre PICARD, Maire de Reilhac, a procédé à la remise officielle des médailles d'Honneur Régionale, Départementale et Communale pour 30 ans d'exercice (médaillon échelon VERMEIL) à Madame Chantal JUILLARD, secrétaire de mairie (attachée territoriale), un pilier essentiel de l'administration. Il a également remis la médaille échelon ARGENT au titre de récompense pour 20 ans au service des collectivités locales à Mesdames Ginette APCHIN et

Mieux vivre ensemble

Quelques rappels...

Les propriétaires d'animaux (chiens, chats, etc...) sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage tels que :



- La divagation ...
- Les aboiements intempestifs et répétés...
- Les déjections et petits dégâts chez autrui ou sur la voie publique.



Solution : la commune a mis en place des bornes de propreté canine.

« En cas de non respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut être appliquée (art. 131-12 du Code Pénal.) » Extrait du communiqué de presse préfectoral (consultable sur le site de la préfecture du Cantal)



Excepté pour les chiens dits « dangereux », la garantie responsabilité civile comprise dans le contrat d'assurance multirisque habitation du propriétaire couvre souvent les dégâts provoqués aux tiers, par son animal.

Vous possédez un chien de première ou deuxième catégorie

Vous êtes concerné par la législation sur les chiens dangereux

Loi du 6 janvier 1999 - Arrêté du 27 avril 1999
Loi du 20 juin 2008 et ses décrets d'application

Chiens 1^{ère} catégorie

- Américain staffordshire terrier sans LOF*
- Mastiff sans LOF (boerbul)
- Tosa sans LOF

Chiens 2^{ème} catégorie

- Américain staffordshire terrier avec LOF
- Rottweiler avec ou sans LOF
- Tosa avec LOF

Vous avez l'obligation de déclarer votre chien à la mairie de votre lieu de résidence.

ATTENTION

Si vous gardez l'animal d'un ami ou voisin, la responsabilité vous est alors transférée.

Vous en êtes responsable.



"Depuis qu'on est identifiés, on se sent mieux protégés et nos maîtres sont rassurés."

En agglomération, j'adapte ma vitesse, je lève le pied.



De plus en plus de signalements nous parviennent pour des vitesses excessives de véhicules (voitures, motos) nous obligeant à une réflexion sur les mesures à mettre en œuvre pour la sécurité de tous.

Sur le secteur de Brousse, deux radars pédagogiques vont être implantés sur la traverse de Brousse afin de sensibiliser les usagers.

Pensez aux enfants, aux piétons, aux cyclistes.

« Panneau réalisé et installé par les jeunes de la Cité des Landes. Belle initiative et Bravo pour cette réalisation. »



Aurillac Agglo au service des habitants

Dans le cadre de ses compétences, Aurillac Agglomération gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2025.

EAU

- **514 abonnés**
- **123 interventions** chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

ASSAINISSEMENT

- **386 abonnés** au réseau collectif
- **94 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif** (ANC)
- **1 dossier instruit** pour des systèmes d'ANC
- **1 contrôle de travaux** réalisé sur des systèmes d'ANC

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation.

Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

ENVIRONNEMENT

- **5 Points d'Apport Volontaire** (emballages, journaux/magazines, verre)
- **2 colonnes pour la collecte des textiles**
- **4 participants à l'opération « compostage individuel »** (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- **accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers**

Une question sur le tri ? Consultez le site www.aurillacagglo.fr ou la réglette du tri réalisée par Aurillac Agglomération. Service Déchets Ménagers Assimilés : 04 71 46 86 30.

TRANSPORTS

- **Desserte par la ligne A et L** (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- **Titres de transport disponibles** : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- **Tarifification solidaire** : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- **25 abonnés annuels** au réseau de bus domiciliés sur la commune
- **Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** apportée par Aurillac Agglo (sous conditions) : aucune demande pour la commune de Reilhac (renseignements

auprès du service Transports d'Aurillac Agglomération ou sur eservices.aurillacagglo.fr)

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus – 3 avenue Gambetta à Aurillac – 04 71 48 53 00.

URBANISME & HABITAT

- **44 autorisations d'urbanisme** instruites par le service ADS (33 déclarations préalables, 3 permis de construire, 6 certificats d'urbanisme opérationnels, 2 permis d'aménager)
- **Aurillac Agglo s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la deuxième année de l'opération, 13 dossiers ont été financés

Rens : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00, cantal@solihha.fr

- **Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur aurillacagglo.fr**

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.aurillacagglo.fr>
Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@aurillacagglo.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.aurillacagglo.fr.

GRANDS ÉQUIPEMENTS

Médiathèque (gratuit pour les habitants d'Aurillac Agglomération), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements d'Aurillac Agglomération sur le site www.aurillacagglo.fr.

CONTACT AURILLAC AGGLO

Siège : 3 place des Carmes - Tél. 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site Web : www.aurillacagglo.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

Une nouvelle solution de mobilité dans la Vallée de l'Authre : la ligne de covoiturage est lancée !

Aurillac Agglomération renforce son engagement en faveur des mobilités durables avec le lancement de la nouvelle ligne de covoiturage de la Vallée de l'Authre, inaugurée le 27 novembre à Reilhac. Intégrée au Schéma communautaire des Mobilités, cette offre vise à simplifier les déplacements quotidiens tout en limitant l'usage individuel de la voiture.

Une signalétique claire pour un usage facilité

Pour rendre le service facilement repérable et sécuriser les points de rendez-vous, une signalétique complète a été déployée à Jussac, Reilhac et Naucelles :

- totems et panneaux aux arrêts,
- marquage au sol et fléchage,
- stickers sur les abribus.

Ces aménagements garantissent une visibilité optimale et un accueil sécurisé pour conducteurs et passagers. Des flyers sont également distribués auprès des entreprises, commerces et habitants pour encourager l'adoption du covoiturage.

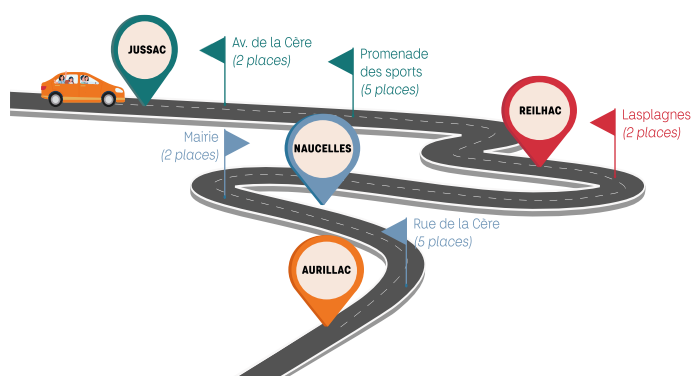
Un projet construit avec les habitants

En préparation du lancement, plusieurs ateliers participatifs ont réuni habitants et entreprises de la vallée. Ces échanges ont permis de présenter la ligne de covoiturage, répondre aux questions et mettre en relation des personnes effectuant des trajets similaires.

Des trajets du quotidien facilités

La ligne relie désormais Jussac, Reilhac et Naucelles vers Aurillac grâce à des points de rendez-vous aménagés :

- **Jussac** : parkings de la Promenade des sports (5 places) et avenue de la Cère (2 places), avec correspondance des lignes A et L (Stabus).
- **Reilhac** : 2 places au croisement de la RD922 et de la rue de Las Plagnes, proche de la ligne A de la Stabus.
- **Naucelles** : parkings de la mairie (2 places) et de la rue de la Cère (5 places), en lien direct avec les arrêts de bus et les lignes A et L (Stabus).



Mov'ici : l'outil indispensable pour organiser ses trajets

Pour structurer le service, Aurillac Agglomération s'appuie sur **Mov'ici**, la plateforme régionale de covoiturage Auvergne-Rhône-Alpes. Gratuite et simple d'utilisation, elle permet de proposer ou rechercher un trajet, organiser des déplacements réguliers ou ponctuels et rejoindre une communauté locale de covoitureurs. Une communauté dédiée — « Aurillac Agglomération – Bassin de la Vallée de l'Authre » — a été créée pour faciliter les échanges entre usagers.

Il suffit de rejoindre cette communauté sur Mov'ici pour participer au dispositif (movici.auvergnerhonealpes.fr).

Cette nouvelle ligne constitue une avancée importante vers une mobilité plus pratique, économique et écologique pour les habitants de la Vallée de l'Authre.

Opération Bimby Bunti : reconstruire la ville sur la ville



Un enclos devenu trop grand ? Besoin d'aménager son garage en logement ? Pour accompagner les habitants et futurs habitants du territoire dans leurs projets de création ou de reconfiguration de logements, Aurillac Agglomération est désormais partie prenante du programme expérimental « BIMBY-BUNTI ».

Soucieuse d'offrir aux habitants du territoire une alternative à la production de logements individuels sur des grands terrains à bâtir à l'extérieur des centres-bourgs et centres-villes, Aurillac Agglomération s'est engagée dans un programme d'urbanisme collaboratif inédit, baptisé BIMBY-BUNTI. Avec cette nouvelle opération, l'Agglo et Villes Vivantes, une société d'urbanisme spécialisée en densification douce, ont pour objectif d'aider les propriétaires et futurs propriétaires de l'ensemble du territoire à réaliser leurs projets de création de logements neufs sur des parcelles déjà bâties (BIMBY) ou de reconfiguration de biens immobiliers existants (BUNTI).

Concrètement, le programme prévoit l'accompagnement de plusieurs porteurs de projet et ambitionne la création d'une trentaine de logements privés en cinq ans, sans étalement urbain et sous diverses formes : la création d'un terrain à bâtir en divisant une parcelle pour en réduire sa charge d'entretien, la construction dans son jardin d'une seconde maison pour ses vieux jours ou ceux d'un parent dépendant, pour son enfant, la transformation d'un local d'activité en logement, la valorisation de combles pour créer un logement locatif indépendant...



Pour aider et conseiller les propriétaires dans leurs choix, Villes Vivantes assure un appui technique sur mesure, tout au long du projet. Présents physiquement ou à distance, ils répondent à toutes les questions et problématiques rencontrées, accompagnent les porteurs de projet vers les solutions d'aménagement les plus optimisées et les guident dans les méandres des procédures d'urbanisme, de la stratégie fiscale ou encore de l'économie de la construction.

Un service universel accessible à tous

L'accès au service BIMBY-BUNTI est gratuit, sans condition de ressources et sans engagement. Ainsi, toute personne souhaitant engager une réflexion sur un projet peut en bénéficier. Pour cela, nul besoin d'avoir une idée bien précise en tête ! La première heure de coaching est justement l'occasion de se renseigner, de s'informer sur les possibilités offertes par sa parcelle, d'étudier le projet et de découvrir tout le potentiel de son bien.

Afin de rendre les idées plus concrètes, les équipes de Villes Vivantes s'appuient sur une modélisation 3D réalisée en temps réel.

Accueil de nouvelles populations et maîtrise de l'artificialisation des sols

Ensuite, si le projet est validé, l'Agglomération finance l'accompagnement des propriétaires par Villes Vivantes, à chaque étape du parcours jusqu'à la réalisation finale du chantier. Selon les situations, les porteurs de projet sont également orientés vers les professionnels dédiés (architecte, maître d'œuvre, artisans...). Véritable alternative à la création de logements neufs en périphérie des centres-bourgs, ce programme ex-

périmental constitue une opportunité pour les habitants de créer des logements qui correspondent réellement à leurs besoins, à un moment précis de leur vie sans être obligés de déménager.

Pour l'Agglo, la démarche BIMBY-BUNTI est aussi un levier pour répondre aux objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), en réduisant l'utilisation de terres agricoles pour construire des logements neufs, tout en continuant à produire des habitats de qualité afin d'accueillir de nouvelles populations.

Que signifie « BIMBY-BUNTI » ?

BIMBY n'est, ni plus ni moins, que la contraction de « Build In My Backyard » en anglais, soit « **Construire dans mon jardin** ». Le terme BUNTI vient, quant à lui, du verbe « tisser » en hindi.

En pratique

Vous pourrez également prendre rendez-vous avec un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme directement en ligne sur le site www.vv.homes/bimby-buntiaurillacagglo ou par téléphone au **0 805 38 29 91**.

Révision globale pour le PLUi-H

En 2025, Aurillac Agglomération a lancé la révision générale de son principal document d'urbanisme, le PLUi-H. L'objectif pour la Collectivité est de se doter à l'horizon 2028 d'un nouveau document ambitieux, fédérateur et équilibré, respectant l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), fixé pour 2050.

Entré en vigueur en janvier 2020, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est un document stratégique et réglementaire qui définit l'usage des sols sur le territoire intercommunal. Il constitue, ainsi, le cadre de référence pour l'aménagement et le développement de l'Agglomération. Il délimite les zones à urbaniser, préserve les espaces naturels et agricoles, et fixe les règles de constructibilité. Son objectif est d'assurer un développement harmonieux, respectueux des spécificités locales et des enjeux environnementaux. Avec une durée de vie d'environ 10 ans, il convient à la Collectivité d'entamer la révision globale du document pour la prochaine décennie.

Officiellement lancée lors du conseil communautaire d'octobre dernier, la révision du PLUi-H est désormais en cours. Elle vise à affirmer une vision globale et partagée du territoire dans laquelle chaque Commune joue pleinement son rôle. De manière plus concrète, la révision du PLUi-H poursuit plusieurs objectifs stratégiques : renforcer le développement économique et l'attractivité du territoire, tout en garantissant un équilibre territorial durable ; améliorer l'efficacité des choix d'aménagement et la maîtrise foncière sur certains secteurs ; renforcer la synergie entre urbanisme et habitat grâce à l'intégration du Programme Local de l'Habitat ; conforter l'agriculture ; valoriser le patrimoine ; préserver les ressources naturelles... Globalement, le prochain PLUi-H devra contribuer à une meilleure coordination de l'ensemble des politiques publiques portées par Aurillac Agglomération, à l'ins-

tar du Schéma Communautaire des Mobilités, du Projet Alimentaire de Territoire ou encore de la candidature au label « Pays d'Art et d'Histoire ».

Au-delà du territoire de l'Agglomération, le PLUi-H s'intègre dans une dimension plus large avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Également en phase de révision, ce document stratégique concerne Aurillac Agglomération et les communautés de communes du Carladès et de la Châtaigneraie Cantalienne, soit un territoire de 86 communes et plus de 80 000 habitants. La trajectoire définie par le prochain PLUi-H devra donc être cohérente avec les choix d'aménagement retenus dans le SCoT, en particulier en termes de sobriété foncière, de transition environnementale et énergétique et de santé publique.

La procédure de révision est organisée de manière à permettre une approbation du document courant 2028. Elle se veut participative et plusieurs dispositifs permettront aux habitants de s'informer et donner leur avis. Dès à présent, un dossier de concertation est disponible dans chaque mairie et au siège d'Aurillac Agglomération. Courant 2026, une enquête en ligne sera proposée afin de recueillir l'expertise des usagers et des habitants sur des sujets qui les concernent au quotidien. Aux grandes étapes de la procédure, des réunions publiques seront également proposées.

Si vous souhaitez faire part de vos observations, une adresse mail est spécifiquement dédiée :

plui@aurillacagglo.fr

Cérémonie du 8 Mai

Le 8 mai dernier, notre commune s'est rassemblée devant le monument aux morts pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945. Cette cérémonie a permis de rendre hommage à ceux qui se sont battus pour notre liberté.

Le message de l'UFAC a été lu par Nolah et Ana, jeunes filles de la commune. Monsieur le Maire, accompagné des membres du conseil municipal, des représentants d'associations d'anciens combattants a procédé au traditionnel dépôt de la gerbe.



Cette année, la présence des enfants de l'école primaire et de leurs enseignantes a donné une dimension particulière à cette cérémonie, ils sont les porteurs du flambeau de la mémoire.

Cérémonie du 11 Novembre

Anciens combattants et prisonniers de guerre de Reilhac



Devant le monument aux morts de Reilhac, ce 11 novembre 2025, les élus des communes de Reilhac et Naucelles, les représentants des anciens combattants, les habitants et les jeunes citoyens se sont rassemblés pour commémorer le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918. Le texte a rappelé le sacrifice des « Poilus » de la Grande Guerre, mais aussi celui de tous les soldats morts pour la France.

**« Se souvenir,
ce n'est pas seulement regarder le passé,
c'est aussi s'engager
pour la paix de demain »**





Rythme scolaire et tarification sociale ...

Le rythme scolaire s'effectue sur 4 jours : les lundis - mardis - jeudis et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (Accueil dès 8h20 et 13h20).

La direction est assurée par Nathalie LEVEL.

Le nombre d'élèves à la rentrée est de 39 inscrits répartis en 3 classes :

CLASSE	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS	PERSONNEL COMMUNAL ATSEM
CE2-CM	15	Marianne REALLON	
CE 1 CP	13	Nathalie LEVEL	Pauline MAZE Tous les matins et deux après-midis par semaine
Maternelle GS	11	Christelle SOULIÉ	Marie CHAPSAL (tous les matins et après-midi)

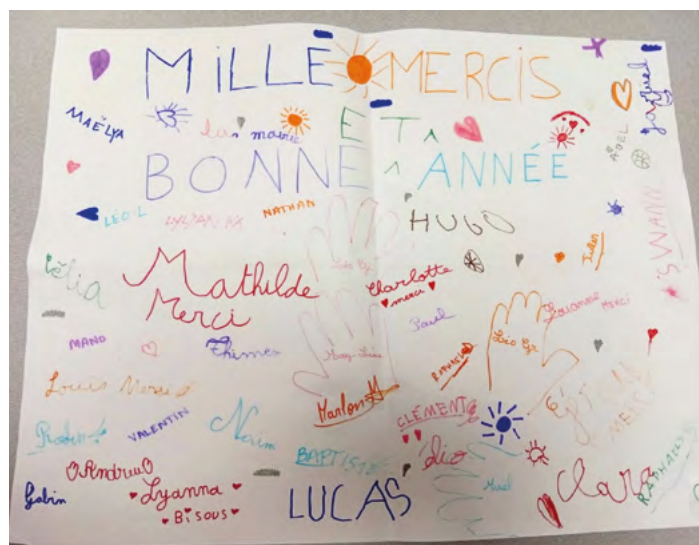
La garderie est assurée le matin de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30 (19 h sur inscription) par Maëva LAROUSSINIE.



La restauration scolaire se déroule en un service : Cathy SERIEYS prépare le repas et est assistée pour le service par Marie CHAPSAL.

Il est rappelé que le repas de midi est un moment convivial où les enfants échangent entre eux. C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale.

La pause méridienne est assurée par Marie CHAPSAL et Pauline MAZE.



Remerciements des enfants à la mairie pour l'achat de ballons.

Tarification sociale pour la cantine et garderie selon le QF :

CANTINE	QF CAF OU MSA	TARIF PAYÉ PAR FAMILLE
Tranche 1	0 à 1000€	1.00€
Tranche 2	1001 à 1600€	3.00 €
Tranche 3	1601€ à 2202€	3.20 €
Tranche 4	A partir de 2 203 €	3.50 €

GARDERIE	QF CAF OU MSA	TARIF HORAIRE PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au quart d'heure)
Tranche 1	0 à 1000€	1.70€
Tranche 2	1001 à 1600€	2.00 €
Tranche 3	1601€ à 2202€	2.20 €
Tranche 4	A partir de 2 203 €	2.50 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

Inscriptions à la journée ou demi-journée. Renseignements et tarifs au Centre Social : 04 71 47 24 10 ou www.csiva.fr
DOSSIER FAMILLE ALSH ET FICHE D'INSCRIPTION A L'ANNEE OU AU MOIS (8 jours avant minimum)
 disponibles sur le site du centre social : www.csiva.fr

De nombreuses activités pédagogiques

Grâce à l'Association de Parents d'Élèves et à la Mairie, qui s'inscrivent sans réserve dans les projets initiés par l'équipe enseignante, les élèves de notre école ont à nouveau pu bénéficier cette année de nombreuses activités pédagogiques, qui sont venues enrichir leur connaissance du monde ainsi que leur capacité à s'ouvrir à tout ce qui les entoure.

Nous pouvons citer en exemple, l'accès à :

- la culture occitane à l'Ostal Del Theil autour de divers ateliers,
- la culture cinématographique et théâtrale, à Aurillac, pour assister à diverses représentations,
- la culture sportive, avec le Cross de la solidarité de Jus-sac, en association avec l'Usep et le Secours populaire,
- la culture patrimoniale, avec notre séjour de 3 jours à Saint-Urcize autour du thème du Loup.



Sortie spectacle Festival « Las Rapatonadas »



Sortie fin d'année

Classe découverte

Nous pourrions évoquer bien d'autres activités encore mais nous ne pouvons conclure cet article sans parler d'un projet qui nous tenait à cœur depuis un moment déjà.

Il s'agit, bien évidemment, de notre partenariat avec les résidents de l'EHPAD qui s'est déjà concrétisé par deux moments partagés à l'approche des fêtes de fin d'année et qui s'ouvre sur de nombreuses autres rencontres qui permettront notamment de renforcer le lien intergénérationnel qui, nous en sommes persuadées, enrichira au plus profond d'eux-mêmes chacun des participants.

En vous souhaitant une très belle année,

L'équipe enseignante de l'école de Reilhac

2^{ème} titre de championne de France de danse country and line pour Christelle Soulié, décroché à Metz lors de la finale nationale les 15 et 16 juin 2025 en catégorie Intermédiaire, en présence de M. Christophe Vauzel Vice-président de la Fédération Française de Danse.

Chaque compétiteur doit présenter 5 danses dans 5 styles différents : un chacha, une valse, une polka ou un East coast swing, un night club ou un West coast swing, et une « show danse ». Des notes techniques et artistiques sont attribuées par les juges présents autour de la piste. C'est un travail de toute une année qui porte ses fruits avec toujours une grande fierté de porter haut les couleurs du Cantal et de la commune de Reilhac.



Atelier cuisine « La galette des rois »

9 janvier 2025

Avant de mettre la main à la pâte nous avons travaillé sur la liste des ingrédients et des ustensiles nécessaires pour réaliser la galette. Nous avons aussi appris comment « lire » et suivre les étapes de la recette. Nous avons écrit ou dicté à maîtresse la liste des courses pour qu'elle n'oublie rien.

Nos petits pâtissiers sont prêts. Les mains sont bien propres et les tabliers bien attachés.

Nous étions bien concentrés et très appliqués pour réaliser une très belle galette.



Nous avons presque terminé lorsque deux petits gourmands se sont éclipsés du plan de travail pour goûter discrètement à notre préparation...qui, une fois cuite, à été dévorée en un rien de temps.

Quel délice !

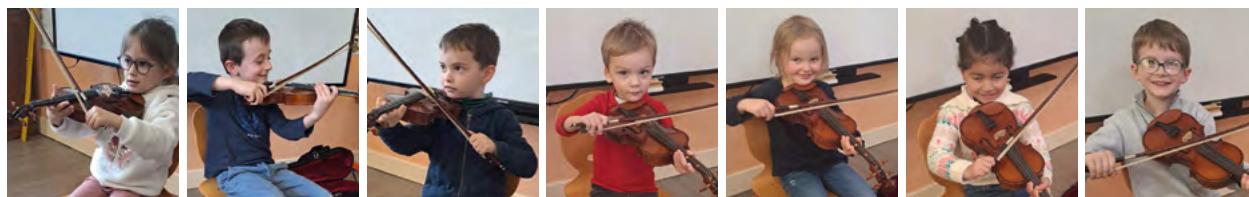
2 petits chanceux ont trouvé la fève, une belle surprise. Tous nos petites reines et nos petits rois ont été couronnés !



A la découverte d'un instrument : le Violon

25 mars 2025

Avec l'arrivée du printemps maîtresse Christelle nous a fait découvrir une œuvre d'Antonio Vivaldi : « Les 4 saisons ». Plus particulièrement le concerto N°1 intitulé « Le Printemps » joué par un orchestre à cordes. Nous avons découvert quelques instruments de la famille des cordes frottées et en particulier le violon que nous avons pu essayer pour de vrai ! De vrais petits virtuoses en herbe !



VALLEE DE L'AUTHERE

ECRIT PAR LE BUREAU COLLEGIAT

2025

CENTRE SOCIAL VALLÉE DE L'AUTHERE

la gazette de la vallée



TÉLÉPHONE : 04.71.47.24.10

mail : centre.social.vallee.authre@csiva.fr

Site Internet : www.csiva.fr

facebook.com/CentreSocialValleeAuthre15

Suivez-moi sur les réseaux ! Promeneur du Net Parentalité

Qui suis-je ?



Ici, on parle parentalité du quotidien : émotions, astuces, petits coups durs et grandes victoires.

Je suis Marion, promeneuse du Net Parentalité et référente Familles au Centre social de la Vallée de l'Authre.

Ce compte, c'est pour vous, les parents, pour qu'on avance ensemble, sans pression.

Facebook : Marion Pdn Parentalité
Instagram : [marion.pdnparentalite.csiva](https://www.instagram.com/marion.pdnparentalite.csiva)

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) VOUS CONNAISSEZ ?

La Convention territoriale globale met en œuvre un **projet social** de territoire partagé, renforce la coordination des actions en direction des habitants (cofinancée par la Caf du Cantal et les 7 communes de la vallée de l'Authre et portée par le centre social)

DANS LE CADRE DE LA CTG

un événement pour renforcer la **dynamique associative** aura lieu le 13 juin 2026 à Jussac : les associations des 7 communes pourront présenter leurs actions.

Suite à la présentation de ce projet dans les réunions des associations, Agathe et Léo reviendront vers vous très prochainement.

VOUS VOULEZ AVOIR DES INFOS POUR VOTRE ASSOCIATION ?

Le centre social propose un service gratuit d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement **pour que chaque association**, employeuse ou non, quelle que soit sa taille ou son secteur d'activité, puisse trouver une personne pour répondre à ses questions.

Anne répond à vos interrogations.
Mélicha vous accompagne pour créer votre compte asso en ligne.
Caroline vous accompagne dans vos demandes de subventions.

N'hésitez pas à nous contacter au 04.71.47.24.10



Guid'Asso
Réseau national d'appui



VOUS VOULEZ CHANTER, CUISINER, JOUER, c'est possible au centre social ! le centre social c'est vous !

Des activités pour soi, à partager en famille ou entre amis, qui s'adressent à tout le monde, de 0 à 110 ans !



Le secteur familles/séniors : un secteur dynamique en perpétuel mouvement : une idée ? Une envie ? N'hésitez pas à venir nous en parler.

Besoin d'une écoute, d'une orientation ? Un accompagnement individuel est également possible par la référente Famille.

Depuis 2004, **retrouvez-nous dans toutes les salles et toutes les communes de votre territoire** : Crandelles, Jussac, Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Teissières de Cornet.

Président : Jean-Pierre PICARD, Maire

Membres élus : Ginette APCHIN – Christiane SOUBRIER
Simon BOULDOYRÉ – Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés par arrêté municipal : Michèle LAVEISSIERE – Simone LEYBROS – Sylvie VERNET – Catherine ZANCHI.

Son rôle est :

- D'apporter son soutien aux personnes pouvant vivre un moment difficile.
- De participer à des aides ponctuelles aux enfants dans leur scolarité, dans les voyages scolaires pour aider des familles disposant d'un faible quotient familial.

- De créer un lien avec les personnes âgées de la commune pour rompre un peu leur solitude en leur apportant à certains moments de l'année un peu de convivialité.

Le budget du CCAS intervient au niveau des aides financières après instruction des dossiers par **l'assistante sociale :**

Madame FILQUIER Isabelle
04 71 46 99 63

qui tient une permanence
à la mairie de Jussac
les mardis de 9 h à 12 h sur rdv.

Le repas des Aînés



Les membres du CCAS ont eu le plaisir d'organiser le repas des aînés 2025, le jour de la fête des grands-mères.

Les colis de Noël

Les membres du CCAS ont rendu visite à nos aînés pour leur offrir le colis de Noël. Ce colis est distribué aux personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de la commune et résidant sur la commune.



Actions en direction des familles

L'ÉPICERIE SOCIALE (A.B.C.) :

qui est une association loi 1901 créée en 1999 par le CCAS d'Aurillac, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Société Saint-Vincent de Paul.

ÉPICERIE SOCIALE

ABC (Accueil Boutique Conseil)

14, rue Méallet de Cours - Aurillac - Tél. 04.71.63.68.96

LE SECOURS POPULAIRE :

En France, le Secours populaire français intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.

SECOURS POPULAIRE

16, rue Meallet de Cours
Aurillac - Tél. 04 71 43 67 63



LES RESTOS DU CŒUR :

Outre l'aide alimentaire, l'association apporte également une aide à la réinsertion, afin d'éviter les situations d'exclusion totale. Dans le Cantal, 7 centres sont ouverts.

Pour Aurillac, s'adresser 8, rue du Prince
au 04 71 48 85 64.



Salle des Activités Allée des pavillons

Mardi : 14h00 - 15h00

(Point d'accueil par camion itinérant - ouvert un mardi tous les 15 jours semaines impaires). Dépend du centre d'Aurillac.

LE SECOURS CATHOLIQUE :



OUVERT A TOUS

Cyber café, café solidaire, café débat

Atelier numérique tous niveaux

Boutique solidaire, vestibus,

visites à domicile...

A compter de janvier 2023

Horaires d'ouverture du local :

LUNDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

MARDI : 9 H-12 H

MERCREDI : 9 H-12 H

JEUDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

VENDREDI : 14 H-17 H



ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

JUSS A Côté
13 Avenue des Raux
15 250 JUSSAC
Tél : 06 30 28 90 65

TARIFICATION SOLIDAIRE POUR TOUS LES TRANSPORTS (SCOLAIRES...)



La tarification solidaire permet de proposer un abonnement à tarif réduit. Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence de l'utilisateur (figurant sur l'avis d'imposition) doit être inférieur à :

- 15 000 € pour une personne seule
- 18 240 € pour un foyer de 2 personnes
- 22 080 € pour un foyer de trois personnes
- 25 920 € pour un foyer de quatre personnes
- 31 200 € pour un foyer de cinq personnes

Selon la situation de l'utilisateur, le prix de son abonnement peut varier de 2 €/mois à 17 €/mois.

L'instruction des dossiers est réalisée par les CCAS, pour les communes qui en sont dotées, ou par les mairies. Après acceptation de la demande, une fiche-navette est remise à l'utilisateur. Sur présentation de celle-ci à Stafbus, sa première carte lui sera remise et créditée de l'abonnement.

Actions en direction des aînés

LE CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin d'Aurillac est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le CLIC est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.

Le CLIC a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.



VOUS AVEZ 60 ANS ET PLUS ?
LE CLIC VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS POUR MIEUX VIEILLIR !

Pour tout renseignement s'adresser au
CCAS d'Aurillac - 5, rue Eloy Chapsal - 04 71 62 88 95
ou par mail ccas-clic@mairie-aurillac.fr

INFORMATION SUR LES AIDES SOCIALES INDIVIDUALISÉES FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT



L'Allocation
Personnalisée
d'Autonomie
(APA)



La
Prestation de
Compensation
du Handicap
(PCH)

L'aide-ménagère à domicile
au titre de l'aide sociale
pour les personnes âgées
ou en situation de handicap



Pôle Solidarité Départementale
Espace Georges Pompidou
Maison Départementale de l'Autonomie
3 Rue Alexandre Pinard
15015 AURILLAC CEDEX
Tel : 04 71 43 88 88
Mail : accueilmda@cantal.fr

Coordonnées postales :
Conseil départemental du Cantal
Maison Départementale de l'Autonomie
Service Prestations
et Aides Sociales Individualisées
28 Avenue Gambetta
15015 AURILLAC CEDEX

Pour tous renseignements, contacter le Pôle Solidarité Départementale ou la mairie.

Actions en direction des jeunes



LE CANTAL PASS : pour 8 € vous disposez d'un chéquier de 100 € qui vous permettra de faire du sport, d'assister à des concerts, d'aller au cinéma...

Objectifs : permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans (nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019) d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs.

Contact : Conseil Départemental du Cantal 04 71 46 21 03

LE PASS'RÉGION est une carte avec plein d'avantages pour les jeunes dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFA/BAFD, BNSSA ou du permis B...



DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Liste des principales aides financières pour la rénovation énergétique des logements :

- L'Éco prêt à taux zéro
- Le Coup de pouce économies d'énergies
- Le chèque énergie
- Ma PrimeRénov'
- MaPrimeRénov' Sérénité



SOLIHA Cantal
Espace Conseil Energie Habitat
9 av. Aristide Briand - 15000 AURILLAC

Téléphone : SOLIHA Cantal 04 71 48 32 00
Espace Info Energie 04 71 48 88 14

**France Rénov' : la rénovation
énergétique pour tous !**

Le service public pour mieux rénover mon habitat

A qui s'adresser

A.P.E.

Présidente : Marie-Pierre ROLLAND
Tél. 06 83 03 11 41
Vice-présidente : Nelly COUBETERGUE
Tél. 06 87 38 08 10
ape.reilhac15@gmail.com

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

UNION SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTRE (USVA)

Président : Ludovic CANCHES
Tél. 06 64 36 50 62
sergeleybros15@gmail.com

USVA PÔLE JEUNES

Président : Hervé GANE 062151740
Tél. 06 07 71 31 40

COMITE DES FETES

Président : Cedric AMBERT
Tél. 06 80 33 97 83
cdfreilhac@outlook.com

LE TILLEUL REILHACOIS

Président : Jean-Michel LARION
Tél. 06 73 39 34 33 - le.tilleul-reilhacois@orange.fr

REILHAC OMNISPORT

Président : Fabrice BOLJESIC
Tél. 06 75 34 45 75 - truza_998@hotmail.fr

A.C.C.A

Président : Jean-Pierre PICARD
Tél. 06 81 30 44 22 - jppicard@yahoo.fr

AMICALE DES GUIDONS AURILLACOIS (AMIGAU)

Président : Jean GOUBERT
Tél. 06 78 37 45 61 - jean.goubert0325@orange.fr

CLUB CANIN CANTALIEN

Président : Mireille ROQUESALANE
Tél. 06 67 07 68 74 - piezo.br@gmail.com

LES AMIS DE BROUSSETTE

Président : Thierry FONTANILLE
Tél. 06 08 62 37 43

ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGERIE

Président : André JULHE
Tél. 06 71 49 51 18

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

AMICALE DES PRES VERTS

Présidente : Colette MOULIER
Tél. 06 67 07 68 74
colette.moulier@cites-cantaliennes.fr
amicaledespresverts@gmail.com

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLÉE DE L'AUTRE

Président : Antoine SENAUD
antoine.senaud@orange.fr

NATATION PASSION

Président : Laurent SCHMUTZ
Tél. 04 71 47 21 43
natation.passion15@gmail.com

HBCNRJSC (Hand Ball Club NAUCELLES REILHAC JUSSAC ST-CERNIN)

Président : Thomas BESSON
Tél. 06 52 22 63 64 - bessonthomas@hotmail.fr
Co-présidente: Pamela RAYMOND
Tél. 06 89 99 24 48 - raymond-pamela@orange.fr

ASSOCIATION DES VERGERS DE L'AUTRE

Président : Alain CARAYOL
06 70 29 45 57

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTRE

Directrice : Caroline LUGOL-PRADEL
Tél. 06 78 64 51 12
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

UNC 15 : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU CANTAL

Président : Jean-Pierre LAETHEM
Tél. 06 30 55 87 12 - jplaethem@aol.com

TEAM STARTER

Président : Corentin GRANIER
Tél. 07 85 56 63 55
team.starter276@gmail.com

Le mot de l'adjoint à la vie associative

L'année 2025 s'est achevée, marquant un retour à une certaine normalité après une année 2024 particulièrement riche en événements pour la vie associative de notre commune. Ce bulletin vous offre l'occasion de découvrir en détail les activités de nos associations, leur engagement et leur rôle essentiel dans l'animation de notre village. Grâce à leur dynamisme et leur dévouement, elles continuent de faire vivre notre territoire et de renforcer les liens entre ses habitants.

Parmi les faits marquants de cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle association : la "Team Starter". Fondée et présidée par Corentin GRANIER, un passionné de sports mécaniques et notamment d'enduro, cette structure familiale promet de belles initiatives et événements pour les amateurs de sensations fortes. Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses projets. Cependant, 2025 a également été marquée par la dissolution du Groupement de la Vallée de l'Authre (GVA). Les dirigeants de l'USVA ont pris la décision de fusionner avec l'entité sénior du même nom pour créer un pôle "Jeunesse". Bien que la composition du bureau ait évolué, le nombre de licenciés est resté stable, témoignant de l'intérêt constant pour les activités proposées. Nous encourageons tous les membres à continuer de promouvoir les valeurs fondamentales de respect, de tolérance et de convivialité, notamment sur les terrains de football, où ces principes prennent tout leur sens.

Un autre événement marquant de l'année a été l'organisation des Olympiades du collectif par l'Amicale des Prés Verts de l'EHPAD de REILHAC. Cette journée, bénie par un soleil radieux, a rassemblé 160 résidents de plusieurs établissements autour d'activités ludiques et sportives. Les encadrants ont su proposer des jeux adaptés, permettant à chacun de participer avec enthousiasme et plaisir. Après une matinée riche en émotions, tous se sont retrouvés autour d'un repas convivial, suivi de la remise des récompenses, qui a apporté joie et fierté aux participants. Ce moment de partage et de solidarité a été une véritable réussite, et je tiens à féliciter chaleureusement les organisateurs pour leur travail remarquable.

Le Comité des Fêtes a également brillé cette année sous la présidence de Maurice LABERTRANDIE, une figure emblématique de notre commune. Avec deux fêtes du pain, l'une au printemps et l'autre en automne, ainsi qu'une fête patronale qui a une fois de plus rencontré un immense suc-

cès, l'année 2025 a été exceptionnelle pour le comité. Après de nombreuses années de bénévolat, dont dix en tant que président, Maurice a décidé de passer le relais. Son engagement et sa passion ont marqué l'histoire de notre commune, et nous lui adressons nos plus sincères remerciements. Nous souhaitons également beaucoup de succès à Cédric AMBERT, qui reprend la présidence, ainsi qu'à toute l'équipe du Comité des Fêtes. Nous sommes convaincus qu'ils sauront poursuivre cette belle dynamique et continuer à faire rayonner notre village.

Enfin, suite à la réunion des associations, une idée a germé : organiser une manifestation pour le TÉLÉTHON. Portée par la Team Starter le 20 décembre, cette journée solidaire a proposé deux randonnées VTT et deux randonnées pédestres, suivies d'une dégustation de tripoux et d'un repas convivial à midi, agrémenté par la vente de crêpes et de boissons. Bien que l'implication de certaines associations ait été moindre, l'événement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et a permis de récolter des fonds pour cette noble cause. Je tiens à remercier tout particulièrement Corentin GRANIER pour son investissement dans l'organisation et le balisage des circuits, ainsi que sa famille pour leur précieuse aide, notamment dans la préparation du repas et le ravitaillement. Un grand merci également à tous les bénévoles et participants qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Je souhaite adresser mes plus vifs remerciements à tous les bénévoles de nos associations pour leur engagement sans faille, leur passion et leur bienveillance envers leurs adhérents, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Grâce à vous, notre commune continue de vivre et de s'épanouir dans un esprit de solidarité et de convivialité. Je vous souhaite à tous une belle année 2026, placée sous le signe du partage, du respect et du vivre-ensemble.

Simon BOULDOYRÉ



ACCA de Reilhac

En plus de la chasse loisir, les chasseurs ont aussi un rôle de régulateur, tant sur le plan de chasse cervidés que sur les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts notamment les renards.

Cette année, pour la saison 2025-2026, le plan de chasse attribué à l'ACCA de Reilhac était de 9 chevreuils. Ce plan de chasse a été réalisé sans difficulté et comme les années précédentes, une partie de la venaison a été distribuée aux agriculteurs de la commune pour les remercier de nous accueillir sur leur territoire.

Au cours de cette saison, les chasseurs de Naucelles et Reilhac se sont associés pour chasser le sanglier et ce sont 15 animaux qui ont été prélevés. Ce qui est important sachant que cette espèce n'est présente sur les deux communes depuis deux ans.

Au cours du printemps dernier, plusieurs habitants se sont plaints de la prolifération des renards et leurs poulaillers ont été mis à mal. Ce qui nous a obligé à faire un effort sur le prélèvement de cette espèce et c'est ainsi que 37 renards ont été prélevés.

140 faisans de repeuplement ont été lâchés sur le territoire de Reilhac. A noter, cette année, une migration de grives quasi-inexistante. De plus en plus de palombes nichent chez nous.

On note une stabilité du nombre de chasseurs 23 qui peuvent exercer leur loisir sur une superficie d'un peu moins de 500 ha. Ils ont tous une obligation de participer aux formations sécurité sur notre site de formation de Cros de Montvert. Un grand merci à tous ceux qui participent à la gestion et à la vie de notre ACCA.



Le bureau.

Gymnastique Volontaire Reilhac



Mi-septembre, la section de gym a repris ses activités.

Elle est toujours affiliée à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Trois animatrices diplômées assurent les cours (hors vacances scolaires).

- Elodie puis Isabelle (depuis janvier 2026) le **jeudi de 20h à 21h pour les adultes**.
- Jeanne le **mardi de 10h30 à 11h30 pour les seniors**.
- **Nouveau cette année !**
Cours de Pilates avec Elodie le jeudi de 11h à 12h.
- **38 personnes sont licenciées.**

Le 19 juin 2025 a eu lieu l'Assemblée Générale en présence de 3 élus : Ginette Apchin représentant M. le Maire Jean-Pierre Picard, Simon Bouldoyré et Marie-Hélène Séronie.

Bilan moral et financier sont présentés et votés puis un repas a réuni les participants.

• La cotisation annuelle est inchangée :

- 85 € (incluant la licence + la part départementale : 34,50 €)
- 70 € tarif étudiant
- 65 € tarif jeune (à partir de 15 ans).

Les chèques Sport-Vacances, le Pass Cantal et Région sont acceptés.

Vous pouvez nous rejoindre en cours d'année (2 cours gratuits). Ouvert aussi aux Messieurs !

Le bureau adresse ses remerciements à la municipalité, aux conseillers départementaux et aux licenciées.

Date à retenir : samedi 14 février 2026, pièce de théâtre par la troupe amateur Veinazes'Anim.

LE BUREAU :

Présidente : Christiane Soubrier
Vice-présidente : Nathalie Daudé
Trésorière : Patricia Delmas Daulhac
Trésorière-adjointe : Juliette Lapouble
Secrétaire : Odette Montergous
Secrétaire-adjointe : Michèle Alric



Amicale des Guidons Aurillacois



Le bureau de l'association reste inchangé :

Président : GOUBERT Jean, Reilhac. Tél. 06 78 37 45 61

Trésorier : CHASTEL Anthony, Maurs. Tél. 06 31 59 62 22

Secrétaire : MAFFRE Jean-Jacques, Aurillac. Tél. 06 74 07 72 50

Administrateur : ORGUE Daniel, Arpajon-sur-Cère.

Notre assemblée générale s'est déroulée le dimanche 13 avril 2025 au local de chasse de l'Acca Reilhac. Merci à M. le Maire, président de l'Acca de nous avoir prêté le local. 9 membres Amigau étaient présents, le bilan moral et financier a été adopté à l'unanimité par tous les membres. La cotisation annuelle reste à 15 €. La sortie moto 2026 est prévue le 8 ou 9 Mai. La réunion s'est terminée par un repas offert par le club.



Amigau tient à remercier M. MARTY J-Claude, adhérent du club de 2019 à fin 2024. Mais les années passent, l'âge aussi, ne se sentant plus très confiant sur un 2 roues, il préfère quitter l'aventure. Un grand merci à toi de l'équipe Amigau.

Le 8 mai était organisé notre sortie de club. 26 personnes étaient présentes à notre manif, 19 motos ont pris le départ pour une balade de 95 km : Reilhac, Marmanhac, Croix de Cheule, Aurillac, Belbex, Ytrac, Lacapelle Viescamp, Jallès, St Paul des Landes, Ayrens, La Croix Longue, Freix Anglard, Saint-Cernin. Repas servi au bar-brasserie, « Chez Martine », retour sur Reilhac par le plateau d'Ourzeaux, Castrunes, La Trémolière, Jussac, Reilhac pour un pot d'amitié avec friandises.



Le 14 juin balade aveyronnaise avec la Dynamo Cantalienne de Montsalvy. Départ : Entraygues sur Truyères, Banhars Campourieux, Montézic, St Geneviève sur Argence, Barrage de la Sarthe, Bromat, La croix de Barrez, Rouen pour le repas de midi, retour par Pons, Entraygues, belle balade sous un beau soleil.



Le 17 août fête à Ytrac, Amigau été présent pour exposer 16 motos anciennes.



Le 7 septembre : sortie moto avec les Vieilles Chaines Villefrancoises.

Le 14 septembre à Figeac.

Le 25 octobre, bourse annuelle de Monclarc De Quercy, près de Montauban.

Contact : cantal.amigau@gmail.com



USVA



Au printemps dernier, l'USVA a décidé de quitter les rangs du Groupement Vallée de l'Authre (GVA) pour créer sa propre école de foot. Cette création s'est faite en reprenant les principes, les dirigeants et les éducateurs qui avaient fait du GVA ce qu'il était. Ceci a engendré un remaniement certain au sein du bureau et une nouvelle organisation au sein du club, divisé depuis en 2 pôles (Pôle seniors et Pôle jeunes). Nos couleurs ont également évolué puisque nos maillots sont aujourd'hui noirs et bleus.

Avec plus de 70 licenciés seniors hommes et une vingtaine de licenciées féminines les effectifs du Pôle seniors sont en nette augmentation ce qui a conduit à créer une 4ème équipe sénior masculine. Après 3 mois de compétitions nos 4 équipes seniors et notre équipe féminine ont plutôt performé et laissent naître beaucoup d'espoirs pour les mois à venir. Il ne faut pas oublier également l'équipe vétérans qui fera son apparition dans la compétition au printemps prochain avec sa bonne humeur et sa convivialité.

Après 6 mois d'existence l'école de foot se porte également bien et son nombre de licenciés est d'environ 150 jeunes joueurs et joueuses encadrés par une trentaine d'éducateurs et éducatrices. A cela vient s'ajouter une nouvelle catégorie appelée les « Babys » regroupant 14 enfants de moins de 5 ans qui découvrent le foot avec beaucoup d'enthousiasme.

L'école de foot organisera durant l'année les manifestations qui avaient lieu les autres années sous l'étiquette GVA. Il y aura tout d'abord le quine le 29 Novembre 2025 au gymnase de Naucelles. Ensuite viendra le traditionnel tournoi foot salle U10U11 et U12U13 sur le week-end du 21 et 22 Février 2026 au gymnase de Naucelles. Nous organiserons également le repas de l'USVA pôle jeune le 11 Avril 2026 à la salle polyvalente de Jussac. Enfin nous clôturerons la saison des manifestations par le tournoi des « Pitchouns » parrainé par Julien Laporte le week-end du 6 et 7 Juin 2026 au stade Eugène Bessou de Jussac.

L'USVA s'est réorganisée en une seule entité autour du football dans notre vallée. Elle peut compter désormais sur de nombreux dirigeants unis pour permettre le développement de ce club. L'USVA poursuivra la formation de jeunes footballeurs en leur donnant des valeurs sportives, humaines et de fair-play.

Nous comptons sur nos nombreux et fidèles supporters pour être à nos côtés tout au long de la saison dans les moments difficiles comme dans les moments festifs.

L'USVA tient à remercier la municipalité pour le prêt des installations sportives, de matériel pour nos manifestations et son soutien indéfectible tout au long de l'année.



Club Natation Passion

Le club Natation Passion vous transmet sa passion pour la natation. Vous prendrez plaisir à nager de mieux en mieux, en comprenant et en assimilant la mécanique de la natation. De plus cette pratique sportive vous apportera aussi beaucoup de bénéfices pour votre santé (elle protège vos articulations, tonifie vos muscles, développe de meilleures capacités cardiovasculaires et respiratoire, tout en apportant un lien social).

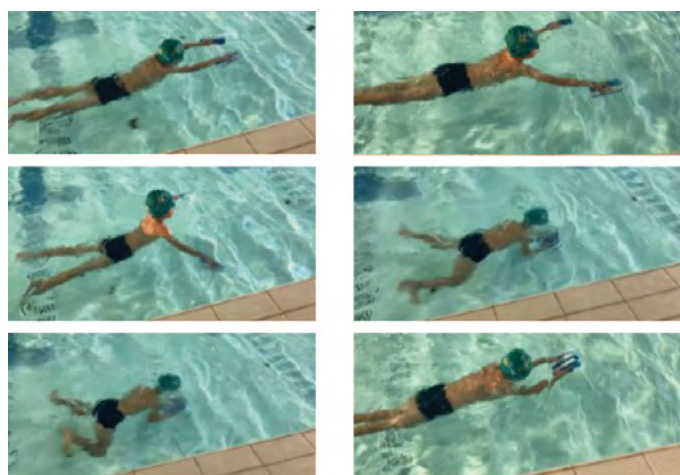


PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS COURS

- **Cours enfants** : pour être à l'aise dans l'eau et commencer l'apprentissage des nages.



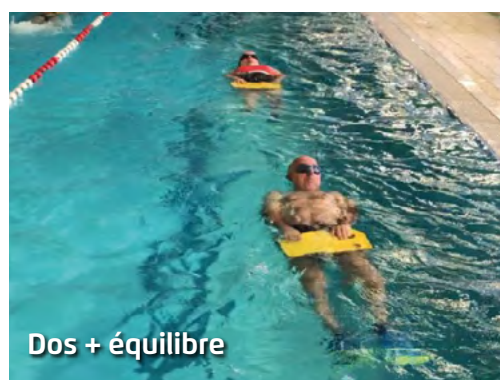
- **Cours ados** : pour apprendre les bases de la natation et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon).



Brasse coulée

- **Cours adultes** : pour apprendre à nager à tout âge, maîtriser sa peur de l'eau et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon) en vous inscrivant au cours qui vous correspond : cours **aquaphobie**, ou cours **apprentissage** ou cours **perfectionnement**.

Par de nombreux exercices vous apprenez progressivement à construire une nage fluide et harmonieuse. Vous êtes enseignés par des maîtres nageurs et les cours sont dispensés en petits groupes, afin d'assurer le bon suivi de chaque nageur.



- **Le club organise aussi** :

- Des ateliers de natation durant les petites vacances scolaires. Cela consiste en plusieurs séances sur une semaine, et permet de progresser sur une ou plusieurs nages. **On peut s'inscrire uniquement sur les ateliers, sans prendre l'adhésion annuelle du club.**
- Des séances de nage en eau libre en fin de saison.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

Mail : natation.passion15@gmail.com // Tél. 06 65 73 36 91

Le président,
Laurent Schmutz

Reilhac Omnisport

Une nouvelle association sur la commune



Reilhac Omnisport entre l'enclume et le marteau a trouvé sa place.

Reilhac Omnisport c'est le football et la pétanque. 85 licenciés forment la team rose et noire. L'image de cette belle famille n'ait plus à démontrer, juste à prospérer en allant glaner des titres dans un futur proche avec l'affiliation FFSA en poche.

Reilhac Omnisport a vu le jour en mars 2024. Cette association sportive a visé inclusive est l'aboutissement d'une réflexion commune du bureau, des sportifs pour la pratique du football en district après une année de para football adapté. Et la continuité des entraînements de pétanque en sport adapté.

Le club s'inscrit pleinement dans la loi 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

Un projet innovant avec l'idée de s'adapter aux personnes en situation de handicap et non le contraire.



Un objectif très clair : l'inclusion. Pas insurmontable la preuve une équipe de foot sur la commune a vu le jour en septembre 2024.

Un premier essai avait été réalisé avec une équipe de pétanque inscrite au championnat des clubs du Cantal.

Dès le départ les résultats n'étaient pas la priorité, croire en soi est déjà presque réussir. Le vrai courage, c'est apprendre, c'est progressé, c'est respecté l'ensemble des acteurs apprivoiser l'espace, devenir meilleur qu'hier, mais pas meilleur que les autres. Trouver sa place, transformer l'invisible en visible.



La saison a été intense à tous les niveaux. Recherche de sponsors, montage de dossiers financiers, réunions de bureau.

Au niveau sportif pour le foot : c'est deux entraînements par semaine le lundi et le jeudi de 17h45 à 19h30 pour les 29 licenciés FFF. A ce jour se sont 18 sportifs en situation de handicap (maladies psychiques, trouble du spectre de l'autisme, trouble du comportement).

Et 11 sportifs valides, qui acceptent que ce ne soit pas la victoire qui soit recherchée mais le plaisir de jouer des sportifs en situation de handicap. Cela demande aux valides d'être en capacité d'écoute, d'empathie, de prendre sur soi, se dire que l'autre peut être perturbé par un mot, une parole un geste inadapté sur le terrain mais aussi en dehors du terrain. Savoir accepter que l'autre puisse se tromper de but, qu'il prenne le ballon des pieds, qu'il ne soit pas bien psychologiquement ce jour-là.

Les jours de matchs l'équipe se compose de 7 joueurs en situation de handicap qui sont coachés par 6 joueurs valides.

Pour la section pétanque : reprise des entraînements le vendredi après-midi de 14h à 16h30 avec une moyenne de 60 sportifs en situation de handicap. (Foyers Handi aide, les établissements de l'ACAP Olmet, le foyer de vie Bos Darnis, d'Espinassol, l'ESAT d'Anjoigny, la MAS ilotopie. La section continue son chemin avec des bénévoles toujours aussi impliqués : Henri, Eliane, Marie-Jo, Adrien, Jacques. Avec les travaux du boulo-drome de décembre au mois d'avril nous jouons aux boules moles dans la salle polyvalente. Par beau temps les plus courageux jouent dehors.

Au cours de l'année 2025 Reilhac Omnisport c'est inscrit dans le tissu associatif au niveau de plusieurs manifestations : la fête du pain au mois de mai, avec un stand de vente de fleurs, la fête de Reilhac au mois d'août, participation à la course en caisse à savon, la soirée pizzas au mois d'octobre avec la préparation de 200 pizzas.



Reilhac Omnisport compte bien continuer à porter haut les couleurs rose et noir pour l'année 2026 et de poursuivre son objectif d'inclusion que se soit pour la pétanque et l'équipe de foot. Reilhac Omnisport a fait de la santé mentale un enjeu majeur. Il y a encore beaucoup à faire pour que chacun est une place dans notre société. La sensibilisation et la connaissance du handicap ou des handicaps passe par la présence sur des actions avec les associations locales ce que souhaite continuer le bureau de Reilhac Omnisport.

*Le président,
Fabrice Boljesic*



Le handball club NRJSC (Naucelles – Reilhac - Jussac – Saint-Cernin) fédère aujourd'hui environ 200 licenciés répartis dans 11 équipes féminines et masculines.

Il accueille les joueuses et joueurs à partir de 3-4 ans en baby hand. Il y ensuite l'école de hand puis les équipes engagées en compétition à partir des moins de 11.

NRJSC est un club résolument tourné vers l'avenir avec beaucoup de licenciés engagés dans les équipes jeunes et des équipes engagées en championnat régional excellence (-15 filles et -18 filles).

Cette année une convention a été signée avec le handball club des Volcans à Aurillac pour nos joueurs – 15 garçons ainsi que pour les seniors filles (qui leur permet d'avoir 2 équipes : une engagée en prénationale et une en départementale). Cette convention devrait s'élargir à d'autres collectifs dans les années futures afin d'avoir un pôle handballistique fort sur le bassin aurillacois.

Mais NRJSC c'est aussi un club où il fait bon vivre et où l'on peut jouer au handball à tout âge et à tout niveau avec une équipe loisirs composée d'une vingtaine de licenciés qui s'entraîne tous les jeudis soir pour le plaisir sans la contrainte d'un championnat mais avec quelques matchs de temps en temps.

NRJSC est un club où tout le monde peut trouver sa place en tant que joueur, arbitre ou bénévole.

De nombreux partenaires fidèles nous suivent aussi depuis plusieurs années et permettent une bonne vie du club. Merci à eux ! Les communes de Naucelles, Jussac, Reilhac et



Saint-Cernin nous aident matériellement quand on les sollicite et financièrement. Merci à elles ! Le département et la communauté de communes du Pays de Salers sont aussi des soutiens importants. Merci !

Enfin, le club organise des manifestations tout au long de l'année avec un Noël organisé pour les plus jeunes suivi d'une soirée pour les plus grands, son quine aura lieu le dimanche 1^{er} mars 2026 à Saint Cernin. L'assemblée générale devrait se tenir le 14 juin et sera suivie d'un repas.



Venez découvrir ce club dynamique avec des joueurs et des bénévoles passionnés !

Vous pouvez aussi nous retrouver via les réseaux sur Facebook, instagram, tiktok.

Tilleul Reilhacois

2025 UNE SAISON PAS SI MAL

Pour la saison 2025, notre club était composé de 86 licenciés.

Quelques résultats pour cette saison 2025, notre triplette vétérân, composée de ISOULET Jacques, DELPUECH Serge et MONGIL Patrick, participe pour la troisième année consécutive au championnat de France, place acquise grâce à leur titre de vice-champion de France 2024.

Le 20 et 21, ils se rendent à Bourg-Saint-Maurice après être sorti de poule, ils s'inclinent en 32^e de finale, pas de récédive de leurs parcours 2024, mais à leurs décharges, ils n'ont pas été mis dans de bonnes conditions par nos autorités pour participer à une épreuve aussi sélective.



Une autre équipe vétérân était engagée en championnat départemental, et s'incline en demie finale elle était composée de MAYONOBRE Jean-Luc, BENEZIT Philippe et FREGEAC Patrick très beau parcours.

Comme la saison précédente, nos vétérâns participent aux championnats des clubs régionaux, avec un parcours presque sans faute 4 victoires pour une défaite. Cela leur ouvre la porte de la finale régionale où ils doivent s'incliner contre le club de DOMÉRAT sur le score de 22 à 14, pas de championnat de France des clubs cette année, un objectif pour la saison prochaine !!!!

N'oubliant pas notre équipe de vétérâns 65 ans et plus, amenée par leur toujours jeune capitaine Maurice LABERTRANDIE qui ne peut participer aux phases finales, le goal-average défavorable de 2 petits points lors d'une partie.

Coupe de FRANCE on perd au troisième tour le dernier départemental.

Pour les divers championnats nous nous sommes engagés à tous sauf la triplette provençale pas d'équipe Reilhacoise.

Pour la triplette promotion le 22 mars, le qualificatif était organisé sur nos terrains, secteur très difficile sur 13 équipes engagées une seule se qualifie pour la phase finale le lendemain à Maurs. Très beau parcours pour cette triplette composée de BESOMBE Quentin, MEYROUX Jean-Pierre et CHAMBON Alain ils perdent en finale. Ils sont vice-champion du Cantal, leur titre leur ouvrant le championnat régional. Ils se rendent donc à Roman sur Isère, ils sortent de poules et perdront en huitième de finale. En doublettes mixte deux équipes Reilhacoise qualifiées, elles s'inclinent toutes les deux en huitième de finale. Un autre bon résultat pour GIBERT Cédric et DELMAS Pierre en doublette provençale se qualifient et perdent en quart de final.

Pour les autres championnats triplette masculine l'équipe ISOULET Jacques, DELPUECH Serge et MONGIL Patrick perdent en demie finale et se qualifient pour la ligue, triplette mixte perd en huitième de finale Margot FROSI, Cédric GIBERT et Pierre DELMAS. Doublette masculine DELPUECH Serge et MONGIL Patrick s'inclinent en demi-finale.

« PAS MAL PAS MAL »

Cette année deux équipes en coupe du Cantal, très bon résultat pour l'équipe dirigée par son capitaine MEYROUX Titi.

Après un beau parcours et un quart de finale très relevé contre MURAT ils accèdent aux finales. Ils se rendent à MURAT où les finales se sont déroulées (petite aparté il gelait le matin). Après tirage au sort, ils rencontrent nos voisins de Naucelles et perdent juste sur une triplette un peu contrariée. Ils reviennent motivés après le repas et battent MASSIAC pour la troisième place, félicitation pour cette équipe de copains montée cette saison et bonne chance pour 2026.

Au championnat départemental des clubs 4 équipes engagées mais pas de féminine chose qui sera oublié pour 2026 avec la création d'une équipe qui défendra les couleurs de REILHAC en championnat et coupe. Félicitation à Sandra à la base de cette création « Ces Drôles De Meufs » surnom qu'elles se sont données et bonne chance.

Pour nos équipes masculines trois se maintiennent à leurs différents niveaux mais une mention spéciale à celle drivée par VIDAL Claude et CHEYMOL Alain, équipe en inclusion constituée avec des personnes en situation de handicap.

Ils finissent second à quatre points dans un championnat ordinaire un seul mot BRAVO.



Pour la dernière un grand coup de chapeau pour son parcours, menée de mains de maître par CLAVEYROLLE Christophe. Ils finissent premier de poules invaincus avec six victoires et deux nuls, pourtant au départ pas annoncée dans les favoris ils participent aux phases finales pas de résultat, mais le plus dur était fait la montée en première division.

Nous avons organisé et participé à de nombreux évènements pendant la saison 2025.

Elle démarre avec un concours de belote réunissant 44 équipes à la salle polyvalente le concours souvenir Jo FAUGERE et Daniel DELOR le 8 février avec 56 triplettes au boulodrome. Le samedi 1^{er} mars le club organisa un concours triplettes au boulodrome qui réunissait 89 triplettes. Sur nos terrains deux qualificatifs de championnats. Le 1^{er} mai notre traditionnel concours doublettes avec un record cette année 107 équipes au rendez-vous. Au



mois de juin challenge de l'amitié, qu'on avait gagné en 2024 nous donnant l'organisation pour 2025, le club de Marmanhac le gagne nous finissons sur la deuxième marche. En juin aussi début de nos concours du vendredi soir en alternance avec Jussac et Marmanhac. Et enfin septembre notre dernier concours officiel triplettes mixte avec 24 équipes

COMME VOUS VOYEZ UNE SAISON BIEN REMPLIE PLACE À 2026.

2026 ne sera pas comme 2025 en raison de travaux le boulodrome couvert de Tronquière est fermé jusqu'à début 2027.

Le concours de belote aura bien lieu le 18 janvier. Une soirée potée est prévue fin février ou début mars. Les concours au boulodrome sont annulés quant aux concours ouverts à tous ils reprendront cet été début juin en alternance avec Jussac et Marmanhac. Nous aurons plusieurs équipes engagées aux divers championnats par équipe et différentes coupes, avec une qui ira toujours se battre sur les terrains régionaux. La journée de l'inclusion reviendra cette année le 18 juillet avec la même formule une personne en situation de handicap et deux personnes dite ordinaire, un concours en triplettes donc et 4 parties.

Engagement 20 € par personne ouvrant droit à un tee-shirt et

une casquette souvenir de la journée et le repas du soir clôturant cette journée. On vous attend nombreux (limité à 45 équipes) pour plus de renseignement Monsieur LARION Jean-Michel 06 73 39 34 33 ou 04 71 47 26 48 merci pour eux.

Nous profitons de cette espace qui nous est attribué pour remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière, la région AURA, le conseil départemental pour ces aides financières, et nos différents partenaires et sponsors car sans eux nous ne pourrions exister, merci à eux. Un remerciement aussi à nos employés communaux pour leurs aides.

Pour cette nouvelle année, les présidents, les membres du bureau et tous les licenciés présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Reilhacoises et Reilhacois

Président d'honneur : PICARD Jean-Pierre

Président actif : LARION Jean-Michel

Vice-président : LESMARIE Alain

Secrétaire : BERTRAND Patrice

Secrétaire-adjoint : BASTIDE Sophie

Trésorière : LARION Martine

Trésorier-adjoint : CHAMBON Alain

le.tilleul-reilhacois@orange.fr • Tél. 04 71 47 26 48

Team Starter



LA TEAM STARTER EST UNE ASSOCIATION FAMILIALE

créée début 2025, passionné de sports mécaniques,
plus particulièrement par l'enduro et le 4x4.

Avec ma famille et les copains les plus fidèles, nous avons organisé le 20 septembre la « rando des laboureurs » une randonnée enduro, programme 140 kms avec restauration le midi à Arnac, suivie d'une petite soirée.

Le 14 décembre une rando 4x4 avec environ 80 kms avec un repas à Cros de Monvert.

Nous sommes également l'association qui a porté le projet du téléthon en accord avec d'autres associations de la commune, le 20 décembre 2025.

Pour 2026 nous avons pleins de nouveaux projets. Côté organisation nous partons sur :

- le 15 mars une randonnée quad,
- le 19 avril une randonnée enduro vintage,
- le 20 septembre la rando des laboureurs,
- le 13 décembre une randonnée 4x4.



Nous avons également la motivation et l'idée d'ouvrir un terrain de moto, d'organiser des stages de pilotages avec de multiples champions dans la discipline, et éventuellement une course du trophée du Cantal.

En 2026 nous avons une championne d'enduro occitanie 2025 qui va rouler aux couleurs de la Team Starter. L'idée est d'évoluer à ce sujet-là aussi.

Notre but est également de prouver que même si nous avons tous des avis et passions différentes nous pouvons vivre et avancer ensemble, tous dans le respect et en amenant de l'activité dans la commune.

Président : Corentin Granier

Secrétaire : Solène Lafon

Trésorière : Virginie Granier

APE



Les membres de l'APE sont tous des bénévoles qui se mobilisent pour collecter des fonds dans l'objectif de financer tout ou partie des activités culturelles dans le cadre scolaire, en particulier le transport vers ces activités.

Cela permet également de faire bénéficier à tous les enfants de l'école de ces activités et participer à l'animation et à la vie de notre village.

L'année 2025 aura été marquée par la mobilisation sans failles des membres de l'association des parents d'élèves, des enseignantes et de la mairie.

LE QUINE ANNUEL

Notre traditionnel quine annuel a eu lieu le 9 février 2025 à la salle des fêtes et comme chaque année, les parents, enfants mais aussi les habitants de la commune sont venus en nombre pour cet événement.

Nous avons vendu plus de 1000 cartons qui nous permettent de financer les sorties de tous les enfants de l'école.

Nous vous attendons nombreux !

En 2025, le carnaval n'a pas pu avoir lieu par manque de bénévoles.

Ce fût une décision difficile à prendre mais nécessaire, qui nous rappelle l'importance de l'engagement de chacun pour la réussite de projets de l'association.

Cet événement n'a qu'un seul but : rassembler et fédérer autour de bons moments passés ensemble.

VENTE ANNUELLE DE MUGUET

Malgré le nombre limité de bénévoles, nous avons réussi à maintenir la vente annuelle de muguet attendue par tous les habitants de la commune.

En effet, grâce à la mobilisation de parents d'élèves et d'élèves eux-mêmes, nous avons arpenté les rues du village, sous le soleil, pour apporter une touche de joie et de printemps. Nous tenons à remercier tous les habitants de Reilhac qui nous attendent chaque année.

Grâce à vous et votre générosité, nous pouvons financer de nombreux projets pour les enfants de l'école de Reilhac.



UN VOYAGE SCOLAIRE MÉMORABLE À ST-URCIZE

Le point d'orgue de cette année aura sans doute été le voyage scolaire de 3 jours à St-Urcize.

Grâce au financement partagé entre la mairie, l'APE et les familles, les classes de CP, CE et CM ont pu profiter de cette aventure enrichissante.



Entre découvertes naturelles, activités ludiques et moments de partage, ce séjour a renforcé la cohésion du groupe et offert une belle bouffée d'air pur à nos écoliers.

LA FÊTE DE L'ÉCOLE HAUTE EN COULEURS !

Comme chaque année, la fête de l'école a été un moment fort de l'année, marqué par la fierté et la créativité des enfants.

Au programme : un spectacle préparé par les élèves et

les maîtresses. Les enfants ont offert une représentation pleine d'énergie et de talent, sous les applaudissements des parents et des enseignants.

Les familles ont également pu découvrir les souvenirs du voyage à travers une exposition photo immortalisant les paysages et les moments de partage vécus lors de ce séjour.

Pendant ce temps, les enfants ont profité des jeux proposés (pêche aux canards, chamboul'tout...). Il y en avait pour tous les goûts.



Nous avons clôturé cette année par un repas convivial et musical.

Les bénévoles se sont mobilisés pour préparer et servir un repas qui a ravi petits et grands.

VENTE DE TARTES À LA FÊTE PATRONALE

Même pendant les vacances d'été, les membres restent mobilisés pour les enfants de l'école de Reilhac.

Quelques membres courageux ont, comme chaque année, préparés et vendus des tartes et gâteaux.

Cette vente est toujours un succès toujours grâce à la mobilisation et à la solidarité des habitants de la commune. C'est une belle occasion de partager de bons moments avec le comité des fêtes, association du village toujours prête à nous aider.



RENTRÉE SCOLAIRE 2025 :

En septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école. Certains membres investis ont quitté l'APE puisque leurs enfants rentrés au collège.

Nous avons dit au revoir à Aurélie Dabertrand (membre pendant plus de 10 ans puis secrétaire) mais aussi Patricia Chayla (membres pendant plus de 10 ans également mais aussi présidente de l'APE en 2024/2025).

Merci à vous pour cet investissement pour les enfants.

De nombreux parents d'élèves ont répondu présents à nos nombreux appels aux bénévoles.

Lors de l'Assemblée Générale, ce sont 9 nouveaux parents qui ont rejoint notre association.

SPECTACLE DE NOËL

Afin de clôturer cette année en beauté, nous avons financé un spectacle musical et interactif : « De la neige pour Noël ».

Nous n'avons pas réussi à avoir de la neige ce jour-là. Pour autant, nous avons pu voir scintiller les yeux des enfants lorsque le Père Noël a fait son entrée sur scène pour offrir à chaque élève un cadeau individuel financé intégralement par l'APE et des cadeaux pour les classes, financés conjointement avec la mairie.

Ce spectacle a été également l'occasion de collaborer avec l'EPHAD puisque nous avons conviés nos aînés à ce moment de partage afin de faire vivre le lien intergénérationnel.

LES VENTES DE L'APE

Afin de financer les sorties, notamment les frais de transports scolaires, le maîtenageur pour les sorties piscine, l'APE a organisé une vente de sac en tissu avec le dessin de chaque enfant de l'école et une vente de chocolats pour Noël (à la place des sapins de Noël). Ces deux ventes ont eu un réel succès.

Si 2025 a été une année marquée par des succès, des rires et des projets aboutis, elle nous rappelle aussi que chaque réalisation est le fruit d'un engagement collectif.

Les bénévoles, les parents d'élèves, les enseignants, les élèves ainsi que la mairie ont tous joué un rôle clé pour faire de cette année une réussite.

Merci à chacun d'entre vous pour votre confiance, votre énergie et votre générosité. C'est grâce à vous tous que notre association existe et permet aux élèves de l'école de bénéficier de nombreuses activités, sorties et voyages.

L'année 2026 s'annonce déjà pleine de promesses, mais pour concrétiser nos projets nous avons besoin de vous.

Vous pouvez toujours rejoindre l'équipe de bénévoles. Même pour quelques heures : chaque aide compte !

Ensemble, faisons de 2026 une année encore plus brillante pour nos enfants et pour notre école.

Contactez-nous dès maintenant à :
ape.reilhac15@gmail.com ou via notre page Facebook APE de Reilhac.



Le nouveau bureau 2025-2026

Co-présidentes : Marie-Pierre ROLLAND, Nelly COUBETERGUE.

Trésorières : Marie ACOSTA, Anne-Claire GAMEL

Secrétaires : Carole COSTES, Camille MEYNIEL

Membres actifs : Magali JOUVENTE, Emilie VIERS, Gaëlle FENKAR, Isabelle ROQUESSALANE, Maeva LAROUSSINIE, Emmanuel VANTAL, Marine LE MADEC, Olivier ORAIN, Romain FOURCAUD, Yoann GIRARD, Caroline SABATIER.

Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre



La Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre continue de remplir sa mission :

- Proposer des activités physiques adaptés aux seniors favorisant : la SANTÉ, LE LIEN SOCIAL et le PLAISIR DE BOUGER ENSEMBLE, grâce à une équipe d'animateurs bénévoles, et au dynamisme de l'ensemble du Comité Directeur.
- La RSVA vous propose huit activités : aquagym, danse, marche nordique, randonnée, pétanque, tir à l'arc, vélo as-

sistance électrique et le yoga.

Certaines de ces activités se pratiquent au gymnase de Naucelles ou à la salle polyvalente de Jussac.

Si vous avez plus de 50 ans et que vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez contacter soit :

- Antoine Senaud (Président) - Tél. 06 08 92 83 78

- Jackie SININGE au 06 86 83 31 79 ou Marie Paule LARIBE 06 87 02 37 28



Amicale des Prés Verts

ACTIVITÉS

Tout au long de l'année, nous avons le plaisir d'accueillir différents intervenants et de proposer diverses animations pour le bien-être de tous.

- **La gymnastique avec Nathalie** : chaque semaine, elle nous accompagne dans des séances adaptées à chacun, pour entretenir la forme et la bonne humeur.
- **Les goûters d'anniversaire** : à la fin de chaque mois, nous fêtons les anniversaires autour d'un goûter festif, souvent animé par un musicien pour un moment convivial et joyeux.



- **Les sorties MotoMed** : des sorties régulières sont organisées pour utiliser le vélo connecté, une activité bénéfique et motivante.
- **Les retraites sportives du territoire** : nous participons aux événements organisés à l'échelle du territoire, favorisant l'activité physique et le lien social.
- **La célébration de l'office religieux** : chaque mois, un moment de recueillement et de spiritualité est proposé à ceux qui le souhaitent.
- **Les bénévoles du Secours Catholique** : leur présence et leur engagement apportent soutien et réconfort à de nombreuses personnes.

UNE ESCAPADE ESTIVALE PLEINE DE DÉCOUVERTE

En juin, nous avons profité d'une belle journée pour nous rendre au marché de Murs, où nous avons déambulé dans les rues animées et découvert différents stands riches en couleurs et en saveurs.

Après cette balade matinale, nous avons partagé un pique-nique au bord de l'eau, dans un cadre paisible et agréable. Ce repas hors du commun a été un vrai moment de convivialité.

L'après-midi, nous avons poursuivi notre escapade par la visite de l'église de Quézac, où nous avons pu admirer ses magnifiques peintures et son architecture remarquable.

Pour clôturer cette belle journée, une pause gourmande nous attendait à la brasserie Marguerite à Naucelles, où chacun a pu savourer une délicieuse glace. Ce goûter a été offert avec générosité par l'Amicale des Prés Verts, que nous remercions chaleureusement.



Cette sortie a été rendue possible grâce au prêt du bus de la Pétanque Reilhacoise. Un grand merci à son président, Monsieur Jean-Michel Larion, pour son aide précieuse.

Une journée riche en découvertes, en échanges et en bonne humeur !

LES OLYMPIADES DU COLLECTIF : UNE JOURNÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DU LIEN SOCIAL ET DU PARTAGE

Cette année, les Olympiades du Collectif se sont déroulées à la salle des fêtes de Reilhac, sous la fraîcheur matinale des tilleuls. Cette rencontre, placée sous le signe du lien social et du partage, a permis aux résidents de participer à une journée d'activités pensées pour favoriser les échanges entre différentes structures.

Huit EHPADs étaient en compétition, réunissant près de 160 participants. Treize activités étaient programmées, avec une rotation toutes les 10 minutes, permettant à chacun de s'impliquer pleinement. Une belle manière de valoriser les efforts, la participation et la bonne humeur de tous. Même le cheval Kansas s'est prêté de bon cœur aux sollicitations des participants, apportant une touche d'émotion et de douceur à cette journée.



Le repas, pris en plein air, a ravi les papilles et renforcé encore un peu plus la convivialité ambiante.

Pour clore cette belle journée, les enfants du centre de loisirs et la chorale du centre social de la vallée de l'Authre ont animé plusieurs spectacles, au grand plaisir de tous les présents.

Chaque participant est reparti avec une médaille, offerte par

Maëlle, l'ostéopathe de l'EHPAD et intervenante en animation animale. Chaque EHPAD s'est vu remettre une coupe et un diplôme en souvenir de cette journée.

Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale des Prés Verts, à la mairie, ainsi qu'aux employés communaux pour leur aide précieuse et leur soutien.

Ce fut une très belle journée, riche en émotions, en rires et en partage

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES PLEINES DE TENDRESSE

Cette année, le Relais Petite Enfance du centre social de la Vallée de l'Authre, encadré par Laure, est venu à la rencontre de nos aînés une fois par mois, le mercredi matin.

Ces moments d'échange intergénérationnel ont été de véritables parenthèses de douceur, de rires et de complicité. Petits et grands se sont retrouvés autour d'activités de création manuelle, de jeux et de discussions simples mais riches de sens. Chaque rencontre s'est clôturée par un petit goûter partagé, dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Ces instants précieux ont permis de tisser des liens forts entre les générations, et nous tenons à remercier chaleureusement Laure et les familles participantes pour leur présence fidèle et leur belle énergie.



REPAS DES FAMILLES : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

Vendredi 12 septembre, comme chaque année, s'est tenu le traditionnel repas des familles. Malheureusement, la météo capricieuse ne nous a pas permis de profiter de la terrasse, mais cela n'a en rien entamé la bonne humeur ambiante.

La journée a été accompagnée musicalement par Monsieur Frédéric Canifet, musicien et chanteur, qui a su égayer l'atmosphère tout au long du repas. C'est dans un décor de fête que les résidents, entourés de leurs proches, ont redécouvert leur EHPAD sous un autre jour, et ont pu savourer un délicieux repas dans une ambiance chaleureuse.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur le Maire et ses adjoints pour leur présence et leurs mots à l'attention de nos aînés.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, grâce à une équipe dynamique et investie.

Rendez-vous est donné pour les prochaines manifestations, toujours placées sous le signe du lien et du partage.



Les Amis de Broussette

Le dimanche 24 août 2025, les Ami(es) de Broussette se sont une nouvelle fois réunis pour un moment festif. Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre présence, et même plus encore, pour votre participation.

Votre présence a joué un rôle dans la réussite de cet événement. Le rougail saucisse semble avoir été apprécié (Ouf ! Heureusement). L'Ambiance était conviviale et chaleureuse.

Tout ce que nous espérions en préparant cet événement.

Nous avons eu toutefois une pensée pour Andrée COUDERC (amie de Brousse), décédée en ce début d'année 2025, une nouvelle étoile brille au-dessus de nos têtes.

Merci à vous toutes et tous d'avoir illuminé cette journée.

Pour le Bureau de l'Association « Les Amis(es) de Broussette »

Le président, M. Thierry FONTANILLE



Comité des Fêtes

L'année 2025 pourrait être classée parmi les meilleurs crus au vu des manifestations réalisées et toutes réussies.

Le premier évènement de l'année, le **concours de belote**, a connu un franc succès malgré la concurrence. **La fête du pain du mois de mai**, sous le soleil, au cours de laquelle les 150 tourtes et plus de 80 tartes n'ont pas suffi à contenter les visiteurs venus nombreux.



Puis la fête patronale a attiré un public toujours plus nombreux :

- Dès le vendredi, les concours de pétanque ont rassemblé 66 triplettes et 105 doublettes pour le concours du samedi.
- Le samedi après-midi, le challenge Jo Faugère a tenu toutes ses promesses et au cours du repas du soir de plus en plus prisé, plus de 250 assiettes ont été servies.
- En soirée, les deux concerts « pop-rock » pourtant de qualité, n'ont pas attiré un public très nombreux.
- Le dimanche coup d'envoi avec l'apéritif offert par la municipalité, accompagné par le groupe Pepper mint, qui a rassemblé plus de monde que les années précédentes.



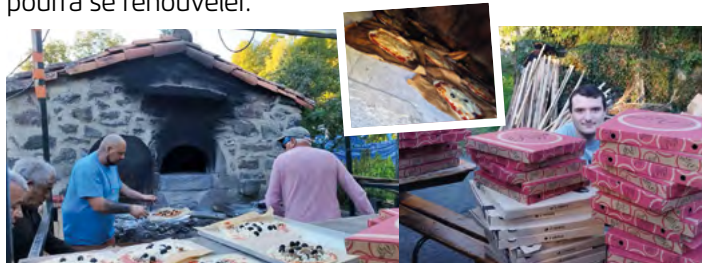
- Le dimanche après-midi, la première édition de la course de caisse à savon a remporté un succès fou, plus de 800 personnes sont venues assister à la descente effrénée des 21 bolides participants ; La parade finale sur la place du village ainsi que la remise de récompense ont été très appréciés. A cette occasion nous avons pu découvrir les talents de speaker de Jean-Michel LARION qui a animé avec brio cette manifestation, Merci à lui. Un grand merci à Cédric AMBERT et Louis CARCANAGUE pour avoir organisé ce spectacle ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont oeuvré pour sécuriser les parcours et ceux qui ont prêté main forte à la buvette.
- Le repas du soir a connu un peu de retard car, encore une fois, il y a eu trop d'inscriptions de dernière minute et la zone dédiée au repas avait été réduite.
- Malgré tout, l'édition 2025 s'est achevée sous les meilleurs auspices avec le cochon à la broche, le feu d'artifice et l'excellente prestation du groupe SOLARIS qui a enchanté le nombreux public.





Autre rendez-vous marquant, le tirage de la grande tombola le samedi 30 août, organisé chez Sylvie et Pascal que nous tenons à remercier, a été très apprécié par la centaine de personnes venues assister au tirage.

Enfin la saison a été clôturée en apothéose avec la deuxième fête du pain et la soirée pizza organisée conjointement avec Reilhac Omnisport. Les membres du comité des fêtes se réjouissent d'avoir accepté ce partenariat qui a contribué à aider un club nouveau et méritant, et espèrent que cette initiative pourra se renouveler.



Merci au Conseil départemental pour sa subvention et son attribution de lots.

Merci à notre édile et son équipe municipale pour les subventions attribuées, ainsi que tout le travail logistique pour un parfait déroulement de chaque manifestation. Merci aux agents techniques pour leur aide précieuse avant et après chaque événement. Merci aux habitants de Reilhac pour leur participation généreuse à la quête.

Un grand merci à la centaine de sponsors qui nous apportent

un soutien indéfectible et en particulier à Sylvie et Pascal GAMEL pour les inscriptions aux repas.

Merci à tous les amis du comité des fêtes qui nous épaulent et qui deviennent indispensables pour la réussite de nos manifestations.

Il est important de rappeler que tous ces moments forts de convivialité renforcent le lien entre les générations et participent au dynamisme de notre commune.

Le 5 décembre 2025, le Comité des Fêtes s'est réuni en assemblée générale autour de Maurice LABERTRANDIE.



Après la présentation du bilan moral par le président et financier très positif par Christian GASTON, Maurice Labertrandie ainsi que Brigitte Cheyrouse, notre Secrétaire ont présenté leur démission de leurs fonctions.

Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Cédric AMBERT / Vice-Président : Benjamin VIDAL
Trésorier : Christian GASTON / Trésorier Adjoint : David LANGUET
Secrétaire : Chantal JUILLARD

Tous les membres du comité remercient chaleureusement Maurice et Brigitte pour leur investissement et leur disponibilité durant plusieurs années.

Autre événement à souligner, le 20 décembre le comité des fêtes a participé à l'organisation du téléthon sous la houlette de l'association TEAM STARTER avec la participation du Club du Hand HBCNRJSC, la GYM VOLONTAIRE et L'APE.

La nouvelle équipe vous donne rendez-vous le 26 avril 2026 pour la fête du pain et les 31 juillet-1 et 2 Aout 2026 pour la fête patronale.

La population de Reilhac et sa municipalité avec qui nous échangeons régulièrement ont témoigné à plusieurs reprises leur attachement aux festivités organisées par le Comité des fêtes. Aussi afin que perdure le bien vivre ensemble, Venez nombreux !

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante
cdfreilhac@outlook.com
et nous suivre sur notre compte facebook.



Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre

(Crandelles-Jussac-Laroquevieille-Marmanhac-Naucelles- Reilhac-Teissières de Cornet)

Don de Sang Tous concernés

En partenariat avec l'EFS (Etablissement Français du Sang), les Bénévoles participent à promouvoir le don de sang dans le respect de l'éthique.

Anonymat, Volontariat, Bénévolat

Le Don de Sang pour rappel :

- On peut donner son sang de 18 à 70 ans
- Il faut être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Bien s'hydrater avant, pendant et après le Don
- Ne pas venir à jeun
- Se munir de sa carte d'identité

Par an :

- 4 Dons pour les Femmes
- 6 Dons pour les Hommes

Il est préférable de prendre rendez-vous :

dondesang.efs.sante.fr

Une poche de sang peut être utilisée en sang total ou fractionnée (plasma, plaquettes, concentré globulaire) et être utilisée à des fins thérapeutiques et médicamenteuses.

Le rôle du Bénévole :

- Annoncer les Collectes (banderoles, affiches, journaux...)
- Préparer la salle de collecte et la Collation
- Accueillir les Donneurs et les diriger vers l'équipe de l'EFS (secrétariat, entretien Pré Don, prélèvement)

Pendant le temps de repos Post Don (20 minutes) sous la surveillance de l'EFS et des Bénévoles, une collation est servie :

- Par les Bénévoles à Jussac
- Par l'EFS à Naucelles (une collation a été agréementée par les Bénévoles avec des crêpes) et à Crandelles

La vie Associative :

En 2025 :

- 3 collectes à Jussac (la 4ème n'a pu se faire cet été)
- 3 collectes à Naucelles
- 1 collecte à Crandelles

Vendredi 31 janvier 2025, l'Assemblée générale a eu lieu à la Salle des Loisirs à Crandelles.

En présence de :

- Albert VINAS - Président de l'UD 15



- Christian POULHES - Maire de Naucelles
 - Jean-François RODIER - Maire de Jussac
 - Des Représentants des mairies de Crandelles et Reilhac
 - Robert LALO - La Montagne - Jean-Louis PIJOLAT - La Voix du Cantal
 - Evelyne GEDER - Vérificatrice aux comptes
- Bilan moral et financier sont présentés et votés.



Albert VINAS prend la parole :

- Objectif de dons atteint, voir plus, le Cantal est le 2^e Département le plus généreux en région AURA.
- Insiste sur le repos Post Don et sur une bonne hydratation

Des diplômes ont été remis aux Donneurs présents.

En fin d'AG un cocktail dinatoire a réuni les personnes présentes.

Samedi 17 mai 2025 : rando à Crandelles avec passage sur Teissières de Cornet, 120 personnes ont randonné sous un beau soleil pour promouvoir le Don de Sang.

Les élèves de CM2 de Naucelles ont participé au Concours de Dessin de la FFDSB.

Le 1^{er} juillet 2025 une collation leur a été offerte et leur a été remis une bande dessinée « Une goutte de sang vaut mille amis », une règle et un diplôme de participation.

Merci aux enfants et à leur enseignante.

Merci aux Donneurs, Bénévoles, Sympathisants, Elus et Agents Municipaux

LE BUREAU

Présidente : Christiane SOUBRIER

Vices-présidents : Eliane ROUX - Geneviève CALVET
Christian GASTON

Trésorier : Fabrice KANNENGISSER

Trésorière-adjointe : Juliette LAPOUBLE

Secrétaire : Ginette APCHIN

Secrétaire-adjointe : Nathalie DAUDE

CALENDRIER COLLECTES 2026 :

- **JUSSAC, Salle Polyvalente :** Jeudi 29 janvier
Mardi 26 mars - Jeudi 9 juillet - Jeudi 29 octobre
- **NAUCELLES, Salle Culturelle :**
Jeudi 7 mai - Mardi 18 août - Mardi 22 décembre
- **CRANDELLES, Centre de Loisirs :** Mardi 23 juin



L'année, nous a été favorable après 2 années de disette, nous avons eu une belle floraison au printemps et une température favorable à la formation des fruits. Nous avons eu peur des coups de chaud de l'été dernier, certains arbres âgés n'ont pas supporté cet épisode-là, malgré tout avec le retour de la pluie, nous avons pu organiser la fête de la pomme le 28 septembre.

Ce jour nous avons fait 350 litres de jus de pomme, nous avons fabriqué des tartes aux pommes du verger et fait des cageots de pommes.

Nous avons un glanage solidaire début Novembre dans le verger de la Contie avec les ados du centre social de vallée de l'Authre et le CPIE.

Nous continuons à proposer des stages de tailles, de greffes et de pomologie.

Vous retrouverez le calendrier prévisionnel sur le blog :

<https://authrevergers.over-blog.com/>

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Alain Carayol • **Trésorière :** Catherine Garnesson

Secrétaire : Martine Roland

Membres : André Maronne, André Wuallert, Jean-Louis Lavigne, Maurice Lescure



Club Canin Cantalien

L'année 2025 a été riche en événements et en réussites pour le Club Canin Cantalien, qui compte désormais 52 adhérents et 3 éducateurs canins. Fidèle à sa mission de promouvoir l'éducation canine et le bien-être des animaux, le club s'impose comme un acteur incontournable de la vie associative locale et continue de développer ses activités pour ses membres et pour l'ensemble des habitants de la commune.

• Cours d'éducation canine

- saison d'hiver : mercredi 14h30 et samedi 10h30
- saison d'été : mercredi 18h30 et samedi 10h30

• Compétitions et démonstrations

- Participation à concours régionaux
- Organisation du concours annuel d'obéissance qui a accueilli des participants venus de toute la France.



• Vie associative

- Vide-grenier de juillet, moment convivial et solidaire.

• Les temps forts de 2025

- Vide-grenier de juillet : succès populaire et convivialité au rendez-vous.

- Concours annuel d'obéissance : des compétiteurs venus de toute la France.
- Cours hebdomadaires : adaptés aux saisons pour le confort des maîtres et des chiens.

• Perspectives 2026

La présidente Mireille ROQUESALANE et son bureau sont fiers du travail accompli en 2025 et souhaitent poursuivre cette dynamique l'année prochaine. Leur ambition est de continuer à former de nouvelles personnes, à développer les activités du club et à collaborer encore davantage avec les autres associations de la commune.

Présidente : Mireille ROQUESALANE

Coordonnées : 8 Place des Etangs - 15250 Naucelles
clubcanincantalien15@gmail.com • 06 67 07 68 74



Manifestations 2026

DATES	ANIMATION	ORGANISATEUR
Samedi 10 janvier	Vœux	COMMUNE
Samedi 17 janvier	Assemblée générale	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 18 janvier	Concours de belote	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 1 ^{er} février	Quine de l'école	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Samedi 14 février	Théâtre	GYM VOLONTAIRE
Dimanche 1 ^{er} mars	Repas des aînés	COMMUNE
Dimanche 1 ^{er} mars	Quine	HAND HBCNRJSC
Samedi 7 mars	Carnaval	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Samedi 14 mars	Potée	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 15 mars	Randonnée véhicules 4x4	TEAM STARTER
Dimanche 12 avril	Concours de belote	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 19 avril	Randonnée vieilles motos	TEAM STARTER
Dimanche 26 avril	Fête du pain et marché de pays	COMITÉ DES FÊTES
Vendredi 1 ^{er} mai	Distribution de muguet	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Vendredi 8 mai	Sortie motos	AMIGAU
Vendredi 5 juin	Assemblée générale	NATATION PASSION
Samedi 13 juin	Assemblée générale	HAND HBCNRJSC
Jeudi 18 juin	Assemblée générale	GYM VOLONTAIRE
Samedi 20 juin	Assemblée générale	USVA
Samedi 27 juin	Fête de l'école	ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Dimanche 19 juillet	Vide grenier	CLUB CANIN CANTALIEN
Vendredi 31 juillet au lundi 3 août	Fête patronale	COMITÉ DES FÊTES
Dimanche 23 août	Repas champêtre	LES AMIS DE BROUSSETTE
Samedi 29 et dimanche 30 août	Concours d'obéissance	CLUB CANIN CANTALIEN

Activités et sports

JOUR / DATE / HEURE	ACTIVITÉ	ASSOCIATION
Les mardis de 10h30 à 11h30	GYM SENIORS	GYM VOLONTAIRE
Les jeudis de 11h à 12h	PILATES	GYM VOLONTAIRE
Les jeudis de 20h à 21h	GYM ADULTES	GYM VOLONTAIRE
Les mercredis de 20h à 22h Salle des Associations Bernard LAVEISSIERE	ATELIERS TRICOT	CENTRE SOCIAL
Les jeudis après-midi Salle Polyvalente	ATELIERS JEUX SENIORS	CENTRE SOCIAL

Les Artisans et les Commerçants de votre Commune vous offrent leur service...

Nous ne connaissons peut-être pas tout le monde, alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous constatez un oubli. Merci.

ADARI Mustapha Plaquiste, peintre, revêtement de sols 10, rue de Lasplagnes Téléphone : 06.30.11.79.93	BRUEL Serge Chauffage Sanitaire 18, rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.24.74	CAÏANO Philippe Rénovation en Bâtiment 3, chemin des Églantines Téléphone : 04.71.47.37.56	SARL CARCY Chauffage - Contrôle Entretien 2 Rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.21.57
COUDERC Philippe Eleveur et commerce de chevaux 39, av. de la Liberté Téléphone : 04.71.47.24.52	FONTANILLE Thierry Marchand de Vins 5, rue de la Fontaine Brousse Téléphone : 04.71.47.21.27	FR Couverture FREYSSINIER Rémi 1, impasse de Capelle Téléphone : 06.32.53.02.39	GIBELEC Geoffroy GIBERT 6, chemin des Églantines Téléphone : 07.87.61.33.89 contact@gibelec.fr
Stéphane LAUZET Consultant indépendant en nutrition 6, rue du Pré Vert Téléphone : 06.81.87.93.12	LAVEISSIERE ELAGAGE Arboriste Grimpeur Paysagiste 10, rue des Aubépines Téléphone : 06.80.18.71.88	Jean-François LONGUET Entretien Travaux funéraires 5 Rue du Bois des Violettes Tél. : 06.73.66.68.36 (04.71.64.23.30)	AUVERGNE ELEC David LANGUET Chemin de Done Téléphone : 06.84.19.24.04
EURL Nicolas MAS Travaux de maçonnerie 8 chemin des Églantines Téléphone : 06.75.79.86.87	BOYER RENOVATION PLACO - PEINTURES FAÏENCE - CARRELAGE RETELEMENTS MURAUX ELECTRICITE - PLOMBERIE 16, rue de Recoulet Téléphone : 06.08.62.72.31	Myriam Création Création de Bijoux fantaisie Myriam Création 5, rue du Bois des Violettes Téléphone : 06.31.51.71.60	Editions les Mots d'ALBELLA Christine et Eric LAFLORENCIE DA FONSECA EDITIONS DE LIVRES 4 place de la mairie Téléphone : 06.07.81.69.18
Sylvie et Pascal Bar - Tabac Le Bourg Téléphone : 04.71.47.20.22	Bernard TOURDE Négoce de bestiaux 18, route de Capelle Téléphone : 06.08.61.86.47	VIARS William Rénovation de l'habitat 1, rue des Myosotis Téléphone : 06.30.11.68.49	CHRIS AMENAGEMENT Christian FARGES 6, rue des Violettes Téléphone : 06.79.93.29.32
NANNY COOKY Hélène FABRE FABRICATION DE BISCUITS PÂTISSERIES 2 allée des Fauvettes Téléphone : 06.32.11.50.73	José CHAMBRE Animations musicales, musette, années 80... 3, route impériale Téléphone : 06.78.35.12.28 04.71.47.28.97	LN Events 15 Caroline CHASSANG Décoration événementielle : mariage, anniversaire... 14 rue des Violettes Téléphone : 06 83 16 54 46 Mail : lnevents015@gmail.com	Opti'mouvements Sport Santé Elodie HUBENZ 2 Lou Carreyrou Téléphone : 07.45.05.84.58
Etienne MARTIN MENUISIER 27 Rue des Glycines	Ce bulletin municipal est tiré à 600 exemplaires. Il a pour objet de retracer les principales actions menées dans la commune durant l'année. Il permet aussi à toutes les associations de s'exprimer et relater leurs réalisations sur le plan de l'animation et sur leur fonctionnement. Merci à tous ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin. Remerciements à tous. Le délégué à la communication : Marie-Hélène SERONIE		



Grange et travail
"Broussette" de
Christian Vidal 2025